

RAPPORT FINANCIER

FENIE BROSSETTE

2023



FENIE BROSSETTE
فيني بروسيت

Société Fenie Brossette S.A au capital de 143.898.400 dirhams
R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962
Douar Ouled Hadda Rte Mediouna SIDI HAJJAJ OUED HASSAR –
Casablanca
www.feniebrossette.ma Tél. : +212 (0) 5 22 63 91 00 à 07
Fax : +212 (0) 5 22 49 02 27 / 24 91 32

I. Communication financière

I.1 Communiqué : Résultat au 31 décembre 2023

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

I.3 Gouvernance

II. Rapport de gestion 2023

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Difficultés rencontrées

II.4 Filiales et participations

II.5 Perspectives de l'année 2024

II.6 Conventions réglementées

II.7 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

II.8 Liste des mandats sociaux des administrateurs

III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

IV. Synthèse du Rapport ESG

V. Liste des communiqués de presse 2023



I. Communication financière

I.1 Communiqué : Résultat au 31 décembre 2023

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

I.3 Gouvernance

I. Communication financière

I.I Communiqué de presse : Résultat au 31 Décembre 2023

COMMUNICATION FINANCIERE

RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 4 mars 2024 sous la Présidence de Monsieur Jamal BENYAHIA a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2023 et arrêté les comptes au 31 décembre 2023.

Fenie Brossette a réalisé au terme de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 603 M MAD enregistrant ainsi une progression de 6% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est le résultat de l'évolution favorable des activités BTP et Industries ainsi que du Négoce traduisant la continuité de la dynamique commerciale positive enregistrée au niveau de toutes ses activités.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 8% soit + 1,2 M MAD et le résultat financier s'est amélioré de +1,9 M MAD. Quant au résultat non courant, il s'établit à -0,03 M MAD en 2023 contre 16,4 M MAD à fin décembre 2022 qui correspondait à une plus-value de cession d'un showroom hors exploitation.

Ainsi, le résultat net social ressort à 11,7 M MAD et le résultat net part du groupe s'établit à 7,2 M MAD au titre de l'exercice 2023.

L'endettement net consolidé se situe à 55 M MAD, en hausse de 8 M MAD par rapport à décembre 2022 en raison d'un besoin en fonds de roulement pour accompagner la croissance de business.

Perspectives

Fenie Brossette se projette avec dynamisme dans le cadre favorable des projets d'infrastructures à l'horizon 2030 ce qui conforte le choix de son plan de développement pour continuer à assurer la croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

I. Communication financière

I.2 Présentation de FENIE BROSSETTE

□ Présentation

Acteur majeur sur le marché marocain et reconnu du secteur des travaux publics, FENIE BROSSETTE est présent depuis plus de 95 ans au service des grands projets du Royaume.

Entreprise de renom, cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca et structurée par une forte culture d'entreprise, FENIE BROSSETTE est spécialisé dans l'importation et la distribution d'équipements, de produits et de services de qualité, adaptés aux sociétés publiques et privées, intervenant principalement dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et de l'énergie.

De par son expertise et son professionnalisme, FENIE BROSSETTE est aussi le gage de produits fiables et performants, d'un service efficace et d'un service après-vente de qualité, adaptés aux besoins de ses clients et de pièces de rechange d'origine garantissant qualité, fiabilité et sécurité.

□ Une longue et riche histoire

Créée en 1928 par le groupe Vallourec, la société de vente de produits métallurgiques Paul Fénie fusionne en 1962 avec les établissements Brossette pour devenir FENIE BROSSETTE.

□ Un développement progressif et maîtrisé

Après une diversification de ses métiers, l'entreprise est rachetée en 1973, dans le cadre de la marocanisation, par Zellidja.

Pendant 10 ans, elle élargira ses activités à des secteurs porteurs, particulièrement le concassage et les travaux publics. En 1984, la SOMED, groupe de référence au Maroc, devient le principal actionnaire de FENIE BROSSETTE en prenant le contrôle de Zellidja.

I. Communication financière

I.3 Gouvernance

A fin décembre 2023, le Conseil d'Administration de Fenie Brossette se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Indépendance	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Zellidja représentée par M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	—	25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
SOMED représentée par M. Mehdi RATIM	Administrateur	—	28/09/2022	AGO approbation des comptes 2025
M. Jamal BENYAHIA	Président Directeur Général	—	21/06/2022	AGO approbation des comptes 2027
Asma Invest représentée par M. Hicham SAFIR	Administrateur	—	22/06/2023	AGO approbation des comptes 2029
Mme Frédérique CHRAIBI	Administrateur	-	28/03/2019	AGO approbation des comptes 2024
Mme Wafaa BELMAACHI	Administrateur	Membre indépendant	25/06/2020	AGO approbation des comptes 2025
Mme Christina Audrey RIVERIN	Administrateur	Membre indépendant	22/06/2023	AGO approbation des comptes 2025
M. Abdelmounaim FAOUZI	Administrateur	—	27/08/2019	AGO approbation des comptes 2023
Mme Bouchra BENZEKRI	Administrateur		24/03/2023	AGO approbation des comptes 2028

□ COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour renforcer la gouvernance au sein de Fenie Brossette, le conseil d'administration a décidé d'instituer plusieurs comités, en sus du comité des risques et des comptes.

■ Comité stratégique et d'investissement

Principales missions et attributions

- “ Partager la vision de développement et la décliner en orientations stratégiques
- “ Valider le plan triennal de développement
- “ Examiner les projets d'investissements stratégiques, notamment d'acquisition ou de cession

■ Comité des risques et des comptes

Principales missions et attributions

- “ Procéder à la revue des comptes sociaux et consolidés ;
- “ Surveiller activement les questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières (pertinence et permanence des méthodes comptables, contrôle de gestion, fiabilité des informations financières communiquées) ;
- “ Valider les méthodes choisies pour traiter les opérations significatives ;
- “ Évaluer les Commissaires aux Comptes et formuler une recommandation sur la nomination des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration qui sera décidée par l'Assemblée Générale ;
- “ Approuver, si applicable, la charte de l'audit interne, le plan d'audit, et apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- “ S'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer le cas échéant des mesures à prendre ;
- “ Apprécier la qualité du système de contrôle interne ainsi que les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de contrôle interne et de conformité ;
- “ Examiner les rapports d'activité et les recommandations de l'audit interne, de conformité, des Commissaires aux Comptes ainsi que les mesures correctives à prendre en compte ;
- “ Evaluer la pertinence des mesures correctives proposées pour combler les insuffisances relevées au niveau du système de contrôle interne ;
- “ Veiller à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques qui pèsent sur l'entreprise soient correctement appliquées et apprécier le niveau de maîtrise et de contrôle de ces risques, notamment à travers le contrôle interne.

■ Comité des nominations et rémunérations

Principales missions et attributions

- “ Examiner et approuver le budget des augmentations de salaire annuelles, des primes et les changements importants apportés à la structure salariale, qui sont susceptibles d’avoir un impact majeur sur les coûts salariaux à court et à long termes.
- “ Analyser et valider le besoin des recrutements importants (DG, autres)
- “ Définir la grille de rémunération pour les postes managériaux importants.
- “ La rémunération des cadres dirigeants est soumise à l’accord préalable du comité
- “ Valider la nomination ou la succession des dirigeants

■ Comité de Responsabilité Sociétale d’Entreprise

Principales missions et attributions

- “ S’assurer de la prise en compte des sujets RSE dans la définition de la stratégie de Fenie Brossette
- “ Examiner les opportunités et risques en matière de RSE en lien avec les activités de Fenie Brossette
- “ Piloter les engagements RSE validés en Comité
- “ Arrêter les plans d’actions associés aux engagements RSE et veille à leur mise en œuvre opérationnelle

■ Comité digital

Principales missions et attributions

- “ Déterminer la stratégie digitale de l’entreprise pour accompagner la réalité sociétale accès sur le digital ;
- “ Définir le business model adapté pour l’offre digitale de Fenie Brossette ;
- “ Mener des réflexions permettant de dynamiser l’offre digitale de Fenie Brossette.



II. Rapport de gestion 2023

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

II.2 Situation financière

II.3 Difficultés rencontrées

II.4 Filiales et participations

II.5 Perspectives de l'année 2024

II.6 Conventions réglementées

II.7 Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

II.8 Liste des mandats sociaux des administrateurs

II. Rapport de gestion 2023

II.1 Réalisations de Fenie Brossette

La société Fenie Brossette a réalisé au terme de l'année 2023 un chiffre d'affaires de 602 967 k MAD en croissance de 6% par rapport à l'année 2022.

Cette progression sur l'année 2023 est expliquée par :

- ❑ La croissance des réalisations de la BU Industrie et BTP de 6% par rapport à l'exercice 2022 et de 1% par rapport au budget. La croissance réalisée sur les métiers du concassage et échafaudage ont permis de compenser la baisse enregistrée sur les métiers du Levage et Manutention.
- ❑ La hausse des réalisations de la BU Négoce de 27% par rapport à l'année 2022. Les volumes réalisés sont en ligne avec le budget. La croissance de la BU Négoce est portée par la bonne performance réalisée sur le département Eau & Pompage et les facturations enregistrées sur le nouveau métier Solaire.
- ❑ La baisse des réalisations de la BU Automobile de 9% comparativement à l'année 2022. Ces réalisations sont en ligne avec le budget. Les volumes de ventes ont été affectés par la baisse des ventes sur la marque JEEP (-63%) due à la non-disponibilité de certains modèles depuis le début de l'année.

■ BU Industrie & BTP

“ Echafaudage

Sur l'année 2023, le département échafaudage a réalisé un chiffre d'affaires de 92 525 k MAD en progression de 38% par rapport aux réalisations de l'année 2022. Cette croissance a été notée sur les métiers de la vente et de la location.

“ Rayonnage, levage et manutention

L'activité « Rayonnage, Levage et manutention » a enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 25% par rapport à celui réalisé à fin 2022 expliquée par la baisse des volumes sur les activités Levage et Manutention. Le métier rayonnage reste sur la même performance et dispose d'un portefeuille de commandes qui sera facturé sur l'année 2024.

“ Concassage

Le chiffre d'affaires de l'activité concassage s'élève à 71 566 K MAD et a enregistré une croissance de 2% par rapport aux réalisations enregistrées sur l'année 2022.

“ Travaux Publics

L'activité Travaux Publics a enregistré un chiffre d'affaires de 49 737 K MAD en baisse de 3% par rapport à l'année 2022.

■ BU Négoces

“ TSR

Le département TSR affiche un chiffre d'affaires de 21 668 K MAD en recul de 31% par rapport à l'année 2022, ce recul est lié à une baisse de la demande couplée à une baisse des prix de l'acier sur le marché.

“ Produits de second œuvre

A fin 2023, le chiffre d'affaires du métiers PSO s'établit à 26 686 K MAD enregistrant une croissance de 5% par rapport à fin 2022 expliquée par la bonne performance enregistrée sur les produits cuivre (Sanitaire, Frigo et Médical).

“ Métaux

A fin décembre 2023, l'activité métaux a enregistré un chiffre d'affaires de 21 022 K MAD en régression de 16% par rapport aux réalisations de l'année 2022. Cette baisse est expliquée par la baisse des prix sur les produits Inox sur le marché et le refus des revendeurs de constituer un stock en attendant la stabilisation des prix. La baisse des prix de l'acier sur le marché de l'international a également impacté les volumes de ventes sur les produits acier courant de l'année 2023.

“ Eau et pompage

Le département Eau & Pompage affiche une performance exceptionnelle à fin 2023 en réalisant un chiffre d'affaires de 83 184 K MAD soit une croissance de 106% par rapport à la l'année 2022. Cette croissance est expliquée par l'accélération des projets d'alimentation d'eau et l'agressivité commerciale de Fenie Brossette pour prendre des parts de marchés sur ces projets et l'introduction de la nouvelle offre Xinxing en plus de PAM historiquement distribuée par Fenie Brossette.

“ Electricité

Le département Electricité réalise un chiffre d'affaires de 21 030 K MAD en forte croissance par rapport à l'année 2022 (+ 43%). Cette croissance est expliquée par les facturations des projets solaires.

■ Automobile

Le chiffre d'affaires réalisé par la BU Automobile est de 186 525 K MAD soit une baisse de 9% par rapport à fin 2022.

Les ventes cumulées à fin 2023 ont atteint 945 unités contre 1070 unités à fin 2022.

II. Rapport de gestion 2023

II.2 Situation financière

- “ Les capitaux propres sont passés de 132.850 k MAD au 31.12.2022 à 144.590 k MAD.
- “ Le solde de la trésorerie au 31.12.2023 s'élève à -47 006 k MAD contre -33 294 à fin 2022.
- “ Les immobilisations acquises en 2023 s'élèvent à 4.605 k MAD contre 36.850 k MAD en 2022.
- “ Le produit de cession d'immobilisations s'établit pour l'exercice 2023 à 3.404 k MAD concernant principalement la cession du matériel échafaudage.
- “ Le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions s'établit à 34.428 k MAD.
- “ La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à -8.813 k MAD.
- “ La dotation de l'exercice aux comptes de provisions s'élève à -8.138 k MAD.
- “ Le résultat d'exploitation s'élève à +17.475 k MAD.
- “ Le résultat financier s'élève à -3.930 k MAD.
- “ Le résultat non courant s'élève à -33 k MAD.
- “ Le résultat avant impôt s'établit à +13.512 k MAD.
- “ Sous déduction de l'I.S -1.773 k MAD.
- “ Le résultat net d'impôts s'établit à +11.739 k MAD.

II. Rapport de gestion 2023

II.3 Difficultés rencontrées

La société demeure confrontée durant l'année 2023 à une conjoncture défavorable marquée notamment par :

- “ Les fluctuations des cours de la matière première,
- “ Les retards de paiement des clients.

II. Rapport de gestion 2023

II.4 Filiales & Participations

La filiale en directe est celle de Fenie Brossette Sénégal. Son seul objet aujourd'hui est de porter la participation dans les filiales africaines.

A fin décembre 2023, les résultats réalisés par les filiales Fenie Brossette Sénégal, Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Fenie Brossette Mauritanie détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s'établissent comme suit :

(en k MAD)	Chiffre d'affaires	Résultat Net	Capital social	Capitaux Propres
FB Sénégal	0	- 78	165	- 410
FB Côte d'Ivoire	0	- 2 857	41	- 74 094
FB Mauritanie	0	- 2 034	26	- 15 384

II. Rapport de gestion 2023

II.5 Perspectives de l'année 2024



II. Rapport de gestion 2023

II.6 Conventions réalementées

- “ Le Conseil d'Administration du 15 Décembre 2006 a autorisé la conclusion de la convention d'assistance de gestion entre SOMED et FENIE BROSSETTE. Cette convention est entrée en vigueur le 1er Janvier 2007 et a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2023. La redevance de gestion s'élève à 1,8% du chiffre d'affaires soit 10.9 M MAD HT pour l'exercice 2023.
- “ En date du 9 Juillet 2010 la société Fenie Brossette a conclu un contrat de location de 3 étages (nouveau siège social) avec SOMED. Le montant du loyer mensuel hors charges des 3 étages est de 225 600 MAD. Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1er étage à compter du 01 juillet 2013 et celle du 2ème étage à compter du 01 septembre 2013. La résiliation du contrat de location avec SOMED a été réalisée en septembre 2019. Aucune facturation n'a eu lieu en 2023.
- “ En date du 5 Juillet 2010, la société Fenie Brossette a conclu une convention de maîtrise d'ouvrage avec SOMED Développement moyennant une rémunération de 5% sur le montant global des travaux et études du site de Tit Mellil. Aucune facturation n'a eu lieu en 2023.
- “ La société Zellidja a octroyé à Fenie Brossette par tranches des avances en compte courant pour un total de 83 M MAD à fin 2014. Des remboursements ont été effectués par tranches pour 83 M MAD. Ainsi, à fin 2020 la totalité de l'avance en compte courant et les intérêts ont été remboursés.
- “ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Côte d'Ivoire par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 10 M MAD à fin 2014, des facturations ont été effectuées. Ainsi le solde s'établit à 12 M MAD à fin 2022. Une avance en compte courant a été octroyée de 150 k MAD en 2023.



- “ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Mauritanie par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 8,3 M MAD à fin 2015. Des remboursements ont été effectués par tranches. Ainsi, le montant restant s'établit à 1.8 M MAD à fin 2022. Une avance en compte courant de 84 k MAD a été octroyée durant l'exercice 2023.
- “ La société Fenie Brossette a octroyé à la filiale Fenie Brossette Sénégal par tranches des avances en compte courant pour un montant total de 245 k MAD à fin 2022. Une avance en compte courant a été octroyée de 20 k MAD en 2023.
- “ La société a conclu un contrat d'avance en trésorerie signé avec la société Sindibad Beach Resort pour un montant de 500 k MAD au cours de l'exercice 2020, des facturations ont été effectuées. Ainsi le solde s'établit à 534 k MAD à fin 2022 Une facturation de 17 k MAD a été constatée sur 2023.
- “ Fenie Brossette a conclu une convention de consulting et d'assistance à la gestion avec la société SRJ SARL entrée en vigueur le 1er juillet 2022. Les honoraires mensuels de gestion s'élèvent à 80 k MAD HT. Une facturation de 960 k MAD HT a été constatée en 2023.

II. Rapport de gestion 2023

II.7 Décomposition par échéance du solde des comptes fournisseurs

En Milliers de MAD	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
Exercice 2019	119 525	68 780		2 544	4 039	44 162
Exercice 2020	130 145	39 927	27 143	4 855	4 007	54 213
Exercice 2021	113 891	61 290		93	8 281	44 227
Exercice 2022	147 537	78 446	15 943	4 284	4 359	44 505
Exercice 2023	153 368	85 417	705	11 971	6 163	49 112

II. Rapport de gestion 2023

II.8 Liste des mandats sociaux des Administrateurs

□ M. Abdelmjid TAZLAOUI

■ Mandat dans les sociétés cotées au Maroc

Dénomination sociale de la société	Fonction
ATTIJARIWafa BANK	Administrateur
Wafa ASSURANCE	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Représentant de ZELLIDJA, Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur

■ Mandat dans les sociétés ayant leur siège social au Maroc

Dénomination sociale de la société	Fonction
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
Filiales du groupe Onapar-AmetyS SA	
SAPINO	Président Directeur Général
ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général
MANDARONA	Président Directeur Général
Hco	Président Directeur Général
WHA	Président Directeur Général
MEHDIA CITY	Président Directeur Général
MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
SAT	Président Directeur Général
AGENA	Président Directeur Général
CENTURIS	Président Directeur Général
SCII	Président Directeur Général
DARWA	Président Directeur Général
VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président Directeur Général

NOVALYS	Président Directeur Général
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Président Directeur Général
La Marocaine des Golfs	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN IMMO	Gérant
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
EDUCAPITAL SPI	Administrateur
Filiales du groupe SOMED HOLDING	
Somed Développement	Président Directeur Général
Résidence Acacia	Président Directeur Général
A6 Immobilier	Président Directeur Général
DES 07	Président du Conseil d'Administration
Sindibad Holding	Administrateur
Sindibad Beach resort	Administrateur
Sindipark	Administrateur
Résidences Suncity	Vice-Président du conseil de surveillance
Société Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
Mabani Zellidja	Président du Conseil de surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (société en liquidation)	Président Directeur Général
Education Development Company	Administrateur
Lycée ElBilia Privé	Administrateur
Elbilia Skolar Lisasfa Privé	Administrateur
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Administrateur
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Administrateur
GRUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE	Administrateur
LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE	Administrateur
LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE	Administrateur
ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE	Administrateur
ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE	Administrateur
ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE	Administrateur
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
AFRICAN HOSPITALITY GROUP (Ex AHM)	Administrateur
EXPERIENCIAH (Ex AHM Gestion)	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur

LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
CNGR	Administrateur
PATISEN	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	Représentant Permanent de AL MADA, Président

Mandat dans les sociétés ayant leur siège social en France

Dénomination sociale de la société	Mandat
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur

Mme Christina Riverin

Dénomination sociale de la société	Manadat
NEXTRMOOV Communications Inc.	Présidente du conseil d'administration
Fiducie Familiale CA Riverin	Administrateur
Bionix Solutions inc.	Administrateur
Fenie Brossette	Administrateur

Mme Bouchra Benzekri

Dénomination sociale de la société	Fonction
Fenie Brossette	Administrateur
Zellidja	Administrateur

M. Hicham SAFIR (en sa qualité de représentant permanent d'ASMA INVEST)

Dénomination sociale de la société	Fonction
ASMA INVEST	Président Directeur Général
Asma Développement Immobilier-ASDI S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
SAVORAL S.A	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
RYAD SOUALEM S.A	PDG et représentant d'Asma Invest
ASMA CLUB PLUS	PDG et représentant d'Asma Invest
Société Hôtelière Rawabi S.A	Administrateur
Asma Agro Invest S.A	Président Directeur Général
Fenie Brossette	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
Lina Al Arabyia	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
NebetouFund	Membre du Conseil surveillance
Société d'aménagement et de valorisation d'IMMIOUADDAR -SAMEVIO-	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
SAPINO S.A	Représentant d'Asma Invest, Administrateur
Tanger Med Zone	Représentant d'Asma Invest, Administrateur

□ Mme Frédérique CHRAIBI

Dénomination sociale de la société	Fonction
VILLENEUVE	Administrateur
EL IMTIAZ	Administrateur
CHANTIMAR	Administrateur
MARODEC	Administrateur
NOVALYS	Administrateur
MEHDIA CITY	Administrateur
MEHDIA RIVAGES	Administrateur
SCII	Représentant Permanent de AMETYS
SAT	Représentant Permanent de AMETYS
OHIO	Représentant Permanent de SFGP
FENIE BROSSETTE	Administrateur
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY	Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
SINDIPARK	Représentant permanent de Somed Développement, Administrateur
EDUCAPITAL	Administrateur

□ M. Jamal BENYAHIA

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Président Directeur Général

□ M. Abdelmounaim FAOUZI

Dénomination sociale de la société	Fonction
NOOS	Administrateur, Vice-président Exécutif
ARMIX	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur

□ M. Mehdi RATIM

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Représentant permanent SOMED, Administrateur
ZELLIDJA	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur
SINDIBAD HOLDING	Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
SINDIPARK	Administrateur
UMEP	Représentant permanent SOMED DEVELOPPEMENT, Administrateur

□ **Mme Wafaa BELMAACHI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
FENIE BROSSETTE	Administrateur Indépendant
Entreprendre MAROC	Administrateur
Association Sourire de Reda	Membre du bureau



III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

III.2 Résultats économiques et financiers

III.3 Comptes annuels

III.4 Attestation des Commissaires aux Comptes

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

III. Chiffres clés

III.1 Présentation et méthode d'évaluation des comptes

Les comptes de cet exercice social couvrent une période de six mois et ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- “ soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- “ soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

Filiales	31-déc-23			
	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
FENIE BROSSETTE Maroc	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FENIE BROSSETTE Cote d'Ivoire	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

□ Comparabilité des comptes

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour la clôture des comptes au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour la même période de l'année 2022.

□ Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre

□ Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

■ Elimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

■ Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

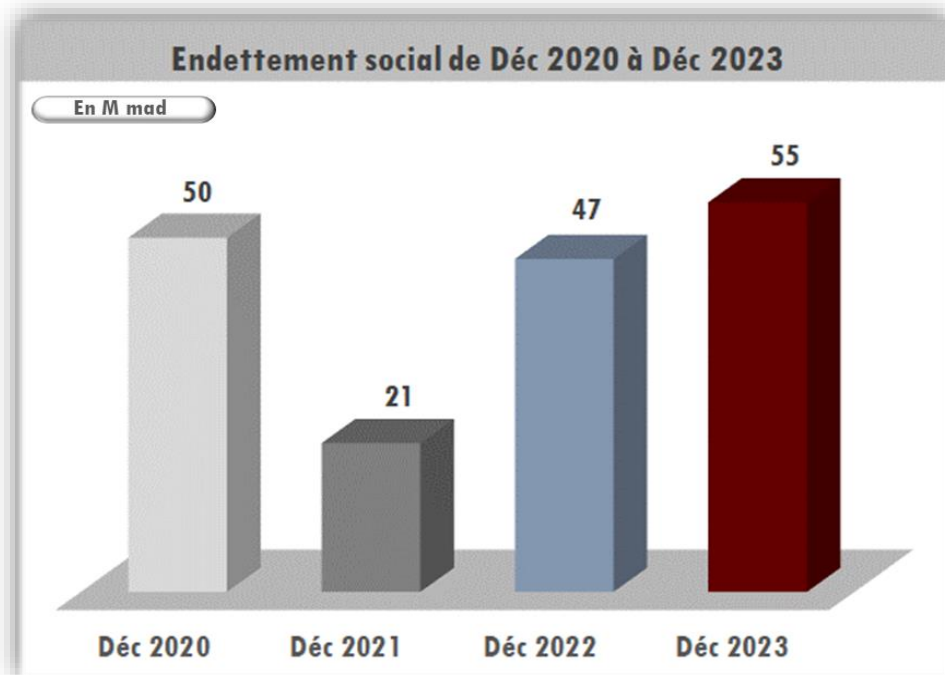
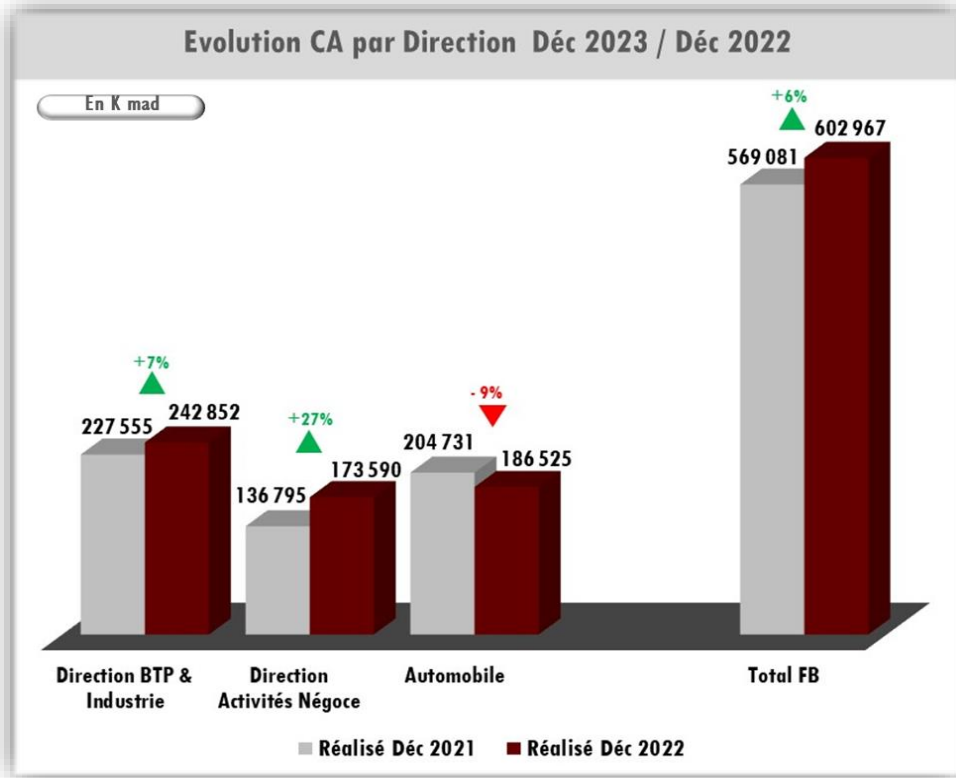
■ Crédit-bail

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs (Lease-back Showroom Tit Mellil). Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière. Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés. Le dénouement de l'opération de lease-back a été réalisé en avril 2022. Pas d'impact du crédit-bail sur l'année 2023.

III. Chiffres clés

III.2 Résultats économiques et financiers

☐ Comptes Sociaux



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 11 739 k MAD.

■ Produits d'exploitation

A fin décembre 2023, les produits d'exploitation s'élèvent à 614 254 k MAD contre 579 833 k MAD pour la même période de 2022 soit une hausse de 6%.

■ Consommation de l'exercice

Les consommations à fin 2023 se sont élevées à 539 181 k MAD contre 501 925 k MAD pour la même période de 2022. Elles représentent 88% des produits d'exploitation, soit un point de plus qu'en 2022.

- Les achats de marchandises revendus et consommés s'élèvent à 486 327 k MAD contre 460 438 k MAD à fin 2022, ils représentent 79% des produits d'exploitation à l'instar de l'année précédente.
- Les charges externes à fin 2023 s'élèvent à 52 854 k MAD contre 41 487 k MAD soit une hausse de 27%. Le ratio des charges externes rapportées au chiffre d'affaires se situe à 8,8% à fin 2023 contre 7,5% à fin 2022.

■ Valeur ajoutée

La valeur ajoutée à fin 2023 s'élève à 67 835 k MAD contre 67 389 k MAD une année auparavant, elle représente 11% des produits d'exploitation contre 11,6% pour l'année 2022.

■ Charges du personnel

Les charges de personnel au titre de l'année 2023 s'élève à 39 843 k MAD contre une réalisation de 39 165 k MAD pour l'année 2022 soit une hausse de 1,7%. Rapporté au chiffre d'affaires, le ratio des charges du personnel se situe à 6,6% contre 6,9% à fin décembre 2022.

■ Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation se situe à 27 659 k MAD contre 26 933 k MAD à fin 2022. Il représente 4,5% des produits d'exploitation contre 4,6% à fin 2022.

■ Les autres charges d'exploitation

Comprennent principalement les jetons de présence pour un montant de 450 k MAD.

■ Les dotations aux amortissements

S'élèvent à 8 813 k MAD contre 9 458 k MAD pour l'année 2022.

■ Les dotations aux provisions

S'élèvent à 8 138 k MAD contre 11 385 k MAD pour la même période de 2022.

Elles correspondent à des provisions pour dépréciation du stock inactif pour 4 243 k MAD et des créances clients pour 3 895 k MAD.

■ Résultat Financier

A fin 2023, le résultat financier se situe à -3 930 k MAD contre -5 834 k MAD pour la même période de 2022. Il s'explique par :

- “ Les charges d'intérêts et opérations de financement pour un montant de 5 153 k MAD
- “ Une perte de change nette de 650 k MAD
- “ Des intérêts et autres produits financiers pour 19 k MAD
- “ Une dotation financière nette de +1 856 k MAD

■ Résultat Courant

Le résultat courant au titre de l'année 2023 se situe à 13 545 k MAD soit +2,2% des produits d'exploitation contre 13 373 k MAD soit 1,8% au titre de l'année 2022.

■ Résultat Non Courant

A fin décembre 2023, le résultat non courant s'élève à -33 k MAD contre 16 432 k MAD à fin 2022 et correspond à :

- “ Produit exceptionnel lié principalement à la cession d'échafaudage pour un montant de 3 404 k MAD ;
- “ Autres produits liés au remboursement des assurances pour un montant de 282 k MAD ;

- “ Reprise de provisions constituées pour litiges et risque fiscal pour un montant de 5 658 k MAD ;
- “ Autres charges non courantes relatives au paiement du contrôle fiscal, IR, et pénalités fiscales pour un montant de 6 070 k MAD ;
- “ Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions pour un montant de 3 006 k MAD ;
- “ Valeur nette d’amortissement des immobilisations cédées représente un montant de 301 k MAD.

■ Résultat Net

A fin décembre 2023, le résultat net se situe à 11 739 k MAD contre 24 524 k MAD pour l’année 2022.

□ Comptes Consolidés

Fenie Brossette a réalisé à fin décembre 2023 un chiffre d’affaires consolidé de 602 967 k MAD enregistrant ainsi une hausse 6% par rapport au chiffre d’affaires de 569 081 k MAD réalisé à fin décembre 2022.

L’écart par rapport aux réalisations de l’année 2022 s’explique par la croissance du chiffre d’affaires de Fenie Brossette Maroc de 6%.

En effet, au niveau des filiales africaines, aucun chiffre d’affaires n’a été constaté durant l’année 2023.

A fin décembre 2023, les résultats réalisés par les filiales Fenie Brossette Sénégal, Fenie Brossette Côte d’Ivoire et Fenie Brossette Mauritanie détenues via la filiale Fenie Brossette Sénégal s’établissent comme suit :

(en k MAD)	Chiffre d'affaires	Résultat Net
FB Sénégal	0	-78
FB Côte d'Ivoire	0	-2 857
FB Mauritanie	0	-2 034

III. Chiffres clés

III.3 Comptes annuels

Comptes Sociaux

Bilan ACTIF

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE		En mad		
		EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023		
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 451 588,99	4 853 257,06	598 331,93	632 207,79
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 011 487,99	4 853 257,06	158 230,93	192 106,79
Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	237 487 162,78	179 819 388,95	57 667 773,83	62 066 801,51
Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17	42 333 262,45	19 244 565,72	22 345 908,24
Installations techniques, matériel et outillage	105 650 767,99	87 721 497,75	17 929 270,24	20 000 142,65
Matériel de transport	9 392 016,54	8 276 815,09	1 115 201,45	127 061,40
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	43 166 550,08	41 487 813,66	1 678 736,42	1 893 689,22
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	482 172,50	0,00	482 172,50	482 172,50
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	250 126 313,17	191 141 568,16	58 984 745,01	63 401 927,58
Stocks (F)	182 201 484,88	21 880 277,50	160 321 207,38	209 217 868,14
Marchandises	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	208 814 819,98
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	3 341 661,86		3 341 661,86	403 048,16
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	463 067 593,93	96 879 073,55	366 188 520,38	301 722 890,33
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	12 823 109,36		12 823 109,36	9 803 204,63
Clients et comptes rattachés	402 370 957,33	96 879 073,55	305 491 883,78	237 238 402,03
Personnel	514 993,82		514 993,82	453 121,69
Etat	29 522 999,67		29 522 999,67	32 259 447,47
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	17 835 533,75		17 835 533,75	21 926 318,21
Comptes de régularisation - Actif (H)	216 262,80		216 262,80	42 396,30
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43
TOTAL II (F+G+H+I)	645 612 779,29	118 759 351,05	526 853 428,24	512 924 545,90
TRESORERIE				
Trésorerie-Actif	2 571 325,42		2 571 325,42	2 310 786,89
Chèques et valeurs à encaisser	101 125,45		101 125,45	64 269,89
Banques, T.G et C.C.P	2 287 603,35		2 287 603,35	644 314,78
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	182 596,62		182 596,62	1 602 202,22
TOTAL III	2 571 325,42	0,00	2 571 325,42	2 310 786,89
TOTAL GENERAL I+II+III	898 310 417,88	309 900 919,21	588 409 498,67	578 637 260,37

Bilan PASSIF

BILAN PASSIF			
FENIE BROSSETTE		En mad	
		EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	
ELEMENTS		NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	144 589 725,31	132 850 373,60
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-129 508 687,04	-154 032 731,52
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	11 739 351,71	24 524 044,48
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	7 593 750,32	13 281 591,64	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	7 593 750,32	13 281 591,64	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	152 183 475,63	146 131 965,24	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	304 744 253,32	310 948 086,98
	Fournisseurs et comptes rattachés	190 390 651,89	221 318 179,82
	Clients créditeurs, avances et acomptes	48 895 572,13	24 544 719,52
	Personnel	4 535 362,08	3 932 943,05
	Organismes sociaux	4 075 575,76	3 897 769,50
	Etat	39 060 847,49	35 824 800,90
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	3 065 128,38	2 875 128,38
	Comptes de régularisation passif	14 721 115,59	18 554 545,81
	Autres provisions pour risques et charges (G)	81 004 955,60	85 512 716,68
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	899 718,83	439 164,50	
TOTAL II (F+G+H)	386 648 927,75	396 899 968,16	
TRESORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	49 577 095,29	35 605 326,97
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	3 150 000,00	7 838 240,09
	Banques (soldes créditeurs)	46 427 095,29	27 767 086,88
TOTAL III	49 577 095,29	35 605 326,97	
TOTAL GENERAL I+II+III	588 409 498,67	578 637 260,37	

Comptes de Produits et de Charges (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
FENIE BROSSETTE		En mad		EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	
MODELE NORMAL		OPERATIONS	OPERATIONS	Totaux	Totaux
		PROPRE A L'EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	31/12/2023	31/12/2022
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
	Ventes de marchandises (en l'état)	484 268 252,88		484 268 252,88	469 749 652,01
	Ventes de biens et services produits	118 698 447,85		118 698 447,85	99 331 627,97
	Chiffre d'affaires	602 966 700,73		602 966 700,73	569 081 279,98
	Variations des stocks de produits (±) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17		4 049 132,17	232 860,30
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	73 670,50		73 670,50	5 425,12
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	7 164 944,77		7 164 944,77	10 513 364,72
	TOTAL I	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
	II - CHARGES D'EXPLOITATION	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38
	Achats revendus de marchandises (2)	416 791 649,61		416 791 649,61	387 604 754,12
	Achats consommés de matières et de fournitures (2)	69 535 186,56		69 535 186,56	72 832 911,51
Autres charges externes	52 854 113,89		52 854 113,89	41 487 270,32	
Impôts et taxes	332 681,69		332 681,69	1 291 810,45	
Charges de personnel	39 843 417,24		39 843 417,24	39 164 675,14	
Autres charges d'exploitation	469 416,54		469 416,54	400 161,87	
Dotations d'exploitation	16 952 550,49		16 952 550,49	20 843 904,97	
TOTAL II	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38	
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 475 432,15		17 475 432,15	16 207 441,74	
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	1 144 202,41		1 144 202,41	972 317,42
	Intérêts et autres produits financiers	18 868,48		18 868,48	12 581,95
	Reprises financières; transferts de charges	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91
	TOTAL IV	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
	V - CHARGES FINANCIERES	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66
	Charges d'intérêts	5 153 367,13		5 153 367,13	3 295 457,13
	Pertes de change	1 796 353,34		1 796 353,34	1 805 605,10
	Autres charges financières				
Dotations financières	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43	
TOTAL V	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66	
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-3 930 299,83		-3 930 299,83	-5 834 297,38	
VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	13 545 132,32		13 545 132,32	10 373 144,36	
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
	Produits des cessions d'immobilisations	3 404 124,67		3 404 124,67	55 013 466,48
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	282 069,04		282 069,04	192 256,46
	Reprises non courantes; transferts de charges	5 657 731,25		5 657 731,25	
	TOTAL VIII	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
	IX - CHARGES NON COURANTES	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	301 084,94		301 084,94	37 502 918,57
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	6 069 545,71		6 069 545,71	680 919,00	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	3 006 319,92		3 006 319,92	589 929,25	
TOTAL IX	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82	
X - RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)	-33 025,61		-33 025,61	16 431 956,12	
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	13 512 106,71		13 512 106,71	26 805 100,48	
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 772 755,00		1 772 755,00	2 281 056,00	
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48	
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	626 745 231,45		626 745 231,45	636 289 205,34	
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	615 005 879,74		615 005 879,74	611 765 160,86	
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48	

Etat des Soldes de Gestion (ESG)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)				
FENIE BROSSETTE		En mad	EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	
ELEMENTS			Totaux 31/12/2023	Totaux 31/12/2022
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	484 268 252,88	469 749 652,01
	2	- Achats revendus de marchandises	416 791 649,61	387 604 754,12
I		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	67 476 603,27	82 144 897,89
II		PRODUCTION DE L'EXERCICE	122 747 580,02	99 564 488,27
	3	Ventes de biens et services produits	118 698 447,85	99 331 627,97
	4	Variation stocks produits		
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17	232 860,30
III		CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	122 389 300,45	114 320 181,83
	6	Achats consommés de matières et fournitures	69 535 186,56	72 832 911,51
	7	Autres charges externes	52 854 113,89	41 487 270,32
IV		VALEUR AJOUTEE	67 834 882,84	67 389 204,33
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	332 681,69	1 291 810,45
	10	- Charges de personnel	39 843 417,24	39 164 675,14
V		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	27 658 783,91	26 932 718,74
	11	+ Autres produits d'exploitation	73 670,50	5 425,12
	12	- Autres charges d'exploitation	469 416,54	400 161,87
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	7 164 944,77	10 513 364,72
	14	- Dotations d'exploitation	16 952 550,49	20 843 904,97
VI		RESULTAT D'EXPLOITATION	17 475 432,15	16 207 441,74
VII		RESULTAT FINANCIER	-3 930 299,83	-5 834 297,38
VIII		RESULTAT COURANT	13 545 132,32	10 373 144,36
IX		RESULTAT NON COURANT	-33 025,61	16 431 956,12
	15	- Impôts sur les résultats	1 772 755,00	2 281 056,00
X		RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 739 351,71	24 524 044,48
		Résultat net de l'exercice	11 739 351,71	24 524 044,48
	1	Bénéfice	11 739 351,71	24 524 044,48
	1	Perte		
	2	+ Dotations d'exploitation	8 814 162,09	9 458 261,79
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes		
	5	- Reprises d'exploitation		
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes (2)(3)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisations (1)	3 404 124,67	55 013 466,48
	9	+ Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	301 084,94	37 502 918,57
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	17 450 474,07	16 471 758,36
	10	- Distribution des bénéfices		
II		AUTOFINANCEMENT	17 450 474,07	16 471 758,36

■ Tableau de Financement (TF)

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
FENIE BROSSETTE		EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023		
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	152 183 475,63	146 131 965,24		6 051 510,39
Moins actif immobilisé	58 984 745,01	63 401 927,58		4 417 182,57
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	93 198 730,62	82 730 037,66		10 468 692,96
Actif circulant	526 853 428,24	512 924 545,90	13 928 882,34	
Moins passif circulant	386 648 927,75	396 899 968,35	10 251 040,60	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	140 204 500,49	116 024 577,55	24 179 922,94	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-47 005 769,87	-33 294 539,89		13 711 229,98
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT (A)		17 450 474,07		16 471 758,36
+ Capacité d'autofinancement		17 450 474,07		16 471 758,36
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		20 854 598,74		71 470 593,11
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	4 605 138,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. incorporelles	21 145,00			
Acquisitions d'immob. corporelles	4 583 993,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	5 687 841,32		10 066 594,08	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	92 926,00		2 571 972,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	10 385 905,78		49 488 644,00	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	24 179 922,94		58 099 282,73	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		13 711 229,98		36 117 333,62
TOTAL GENERAL	34 565 828,72	34 565 828,72	107 587 926,73	107 587 926,73

Comptes Consolidés

Bilan Actif Consolidé (en k MAD)

ELEMENTS	déc.-23	déc.-22
Actif immobilisé	59 041	63 508
Immobilisations incorporelles	598	632
Immobilisations corporelles	57 773	62 208
Immobilisations financières	670	669
Actif circulant	483 016	467 355
Stocks et en-cours	160 322	209 217
Créances clients	266 944	198 690
Autres débiteurs	55 750	59 448
Disponibilités & Valeurs de placement	2 793	2 533
TOTAL ACTIF	544 850	533 397

Bilan Passif Consolidé (en k MAD)

ELEMENTS	déc.-23	déc.-22
Capitaux propres	131 831	124 609
Capital	143 897	143 897
Capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	-85 390	-105 900
Résultat de l'exercice	7 222	20 510
Capitaux propres part du Groupe		
Provisions	37 077	37 215
Provisions pour risques	37 077	37 215
Provisions pour charges		
Ecart de conversion - passif		
Dettes financières	7 625	13 314
Dettes du passif circulant	318 628	322 574
Dettes fournisseurs	192 877	222 162
Autres créditeurs	125 751	100 412
Trésorerie - Passif	49 688	35 685
TOTAL PASSIF	544 850	533 397

CPC Consolidé (en k MAD)

37

ELEMENTS	déc.-23	déc.-22
Produits d'exploitation	614 265	582 410
Chiffre d'affaires	602 967	569 082
Autres produits d'exploitation	4 123	238
Autres reprises d'exploitation	7 175	13 090
Charges d'exploitation	-597 145	-563 046
Achats revendus de marchandises	-416 792	-387 604
Achats consommés de matières et fournitures	-69 536	-72 833
Autres charges externes	-53 117	-40 156
Impôts et taxes	-334	-1 292
Autres charges d'exploitation	-562	-520
Frais de personnel	-39 843	-39 165
Dotations d'exploitation	-16 911	-21 426
Autres dotations d'exploitation	-50	-50
Résultat d'exploitation	17 120	19 364
Résultat financier	-5 120	-5 272
Résultat courant	12 000	14 092
Résultat non courant	-3 005	8 700
Résultat avant impôts	8 995	22 791
Impôts sur le résultat	-1 773	-2 281
Résultat net	7 222	20 510
Résultat net part du Groupe	7 222	20 510
Intérêts minoritaires	-	-

TFT Consolidé (en k MAD)

ELEMENTS	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net consolidé	7 222	20 510
Variation des provisions non courantes	-139	1 676
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 773	10 039
Prix de cession des immobilisations cédées	-3 404	-55 013
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	301	38 436
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	12 754	15 648
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-19 605	-58 061
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-6 851	-42 413
Prix de cession des immobilisations cédées	3 404	55 013
Acquisition des immobilisations corporelles	-4 606	-1 863
Variation des immobilisations financières	-1	1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 203	53 151
Emissions / remboursements d'emprunts	-5 689	-41 897
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 689	-41 897
Réduction des Capitaux Propres		-5 046
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206
Trésorerie nette d'ouverture	-33 153	3 053
Trésorerie nette de clôture	-46 896	-33 153
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206

Société Fenie Brossette

S.A au capital de 143.898.400 dirhams

R.C. Casablanca 865 / IF : 01620962

ICE : 000084803000004

Douar Ouled Hadda Rte Mediouna

SIDI HAJJAJ OUED HASSAR – Casablanca

www.feniebrossette.ma

Tél. : +212 (0) 5 22 63 91 00 à 07

Fax : +212 (0) 5 22 49 02 27 / 24 91 32

Contact : s.meksi@fenie-brossette.ma

☐ REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

☐ MODALITES DE CONSOLIDATION

■ Méthode de comptabilisation

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- “ Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- “ Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

■ Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023.

■ Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

» Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

» Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

» **Crédit-bail :**

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

Sur le 1er semestre 2022, le retraitement a été observé pour la période de janvier à mars 2022. Le dénouement de l'opération de lease-back réalisée initialement en avril 2022, s'est opérée par le compte de résultat pour solder définitivement les impacts se rapportant à cette opération.

□ **METHODES ET REGLES D'EVALUATION**

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Nature d'immobilisation	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

■ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

■ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

□ INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

□ COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'année 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour le même exercice de l'année précédente.

□ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

■ Actif immobilisé

» Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	61 578
Installations techniques, matériel et outillage	106 527	105 468
Matériel de transport	11 387	10 277
Mobilier, matériel de bureau	44 061	43 756
Brut	241 253	238 779
Constructions	42 333	39 232
Installations techniques, matériel et outillage	88 532	85 403
Matériel de transport	10 272	10 150
Mobilier, matériel de bureau	42 342	41 786
Amortissements et provisions	183 480	176 571
Net	57 773	62 208

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

	(En milliers de DH)
Valeur nette au 31 Déc. 2022	62 208
Acquisitions de l'exercice 2023	4 585
Cessions de l'exercice	
Dotation aux amortissements et provisions de l'exercice 2023	-8 718
Reprises sur Amortissements exercice 2022	
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-301
Valeur nette au 31 Déc. 2023	57 773

» Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des prêts et créances.

■ Actif circulant

» Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Marchandises	183 113	235 029
Travaux en cours	3 342	403
Brut	186 455	235 432
Marchandises	- 26 133	- 26 215
Provisions	- 26 133	- 26 215
Net	160 322	209 217

» Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	12 864	9 845
Personnel	515	453
Etat	29 604	32 307
Autres débiteurs d'exploitation	3 339	7 431
Comptes de régularisation actif	9 428	9 412
Total	55 750	59 448

■ Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

(En milliers de DH)

Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022	124 608
Résultat consolidé de l'exercice 2023	7 222
Autres variations	
Capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2023	131 831

■ Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Autres dettes de financement	7 625	13 314
Dettes de crédit bail	-	-
Total	7 625	13 314

■ Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Autres provisions pour risques et charges	37 077	37 215
Total	37 077	37 215

■ Autres créiteurs

Le détail des autres créiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Clients créiteurs, avances et acomptes	48 896	24 544
Personnel	4 729	4 127
Organismes sociaux	4 131	3 953
Etat	50 372	46 864
Comptes d'associés		
Autres créanciers	2 860	2 230
Comptes de régularisation passif	14 764	18 694
Total	125 751	100 412

■ Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Ventes de marchandises en l'état	484 268	469 750
Ventes de biens et services produits	118 699	99 332
Total	602 967	569 082

■ Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Achats revendus de marchandises	- 416 792	- 387 604
Achats consommés de matières et fournitures	- 69 536	- 72 833
Autres charges externes	- 53 117	- 40 156
Total	- 539 445	- 500 593

■ Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Gains de change	1 164	988
Reprises financières	4 328	2 364
Produits financiers	5 492	3 352
Charges d'intérêts	- 6 980	- 5 493
Dotations financières	- 3 632	- 3 132
Charges financières	- 10 612	- 8 625
Résultat financier	- 5 120	- 5 272

■ Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Plus-values sur cessions d'immobilisations	3 404	55 013
Autres produits non courants	5 939	192
Produits non courants	9 343	55 205
Autres charges non courantes	- 6 642	- 45 916
Dotations non courantes	- 5 706	- 589
Charges non courantes	- 12 348	- 46 505
Résultat non courant	- 3 005	8 700

■ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.	31 déc.
	2023	2022
Impôt exigible	- 1 773	- 2 281
(Charges) / produits d'impôts différés	-	-
(Charges) / produits d'impôt consolidé	- 1 773	- 2 281

Le groupe n'a pas procédé à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés actifs sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et sur les retraitements de consolidation ont été limités à hauteur des impôts différés passifs pour les compenser.



III.4 Attestations des Commissaires aux comptes

III.4.1 Rapport Général sur les Comptes Sociaux

FENIE BROSSETTE S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Avril 2024

**Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.**
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **144.589.725,31 MAD** dont un bénéfice net de **11.739.351,71 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **FENIE BROSSETTE S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins

de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 162 923 KMAD et représentent 43% du total des créances clients au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 96.879 KMAD sur un total de créances de 402.371 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 178.860 KMAD et représentent 30 % du total bilan au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 21.880 KMAD sur un total de stocks de marchandises de 178.860 KMAD, dont 21.043 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 837 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

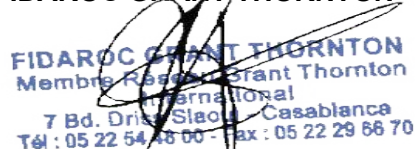
BDO, Audit Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
27, rue Lembore - Quartier Oualia 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 16
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000091

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BILAN ACTIF

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ELEMENTS		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 451 588,99	4 853 257,06	598 331,93	632 207,79
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 011 487,99	4 853 257,06	158 230,93	192 106,79
	Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237 487 162,78	179 819 388,95	57 667 773,83	62 066 801,51
	Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
	Constructions	61 577 828,17	42 333 262,45	19 244 565,72	22 345 908,24
	Installations techniques, matériel et outillage	105 650 767,99	87 721 497,75	17 929 270,24	20 000 142,65
	Matériel de transport	9 392 016,54	8 276 815,09	1 115 201,45	127 061,40
	Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	43 166 550,08	41 487 813,66	1 678 736,42	1 893 689,22
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
	Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86	
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64	
Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION ACTIF					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	250 126 313,17	191 141 568,16	58 984 745,01	63 401 927,58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	182 201 484,88	21 880 277,50	160 321 207,38	209 217 868,14
	Marchandises	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	208 814 819,98
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	3 341 661,86		3 341 661,86	403 048,16
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	463 283 856,73	96 879 073,55	366 404 783,18	301 722 890,33
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	12 823 109,36		12 823 109,36	9 803 204,63
	Clients et comptes rattachés	402 370 957,33	96 879 073,55	305 491 883,78	237 238 402,03
	Personnel	514 993,82		514 993,82	453 121,69
	Etat	29 522 999,67		29 522 999,67	32 259 447,47
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	17 835 533,75		17 835 533,75	21 926 318,21
	Comptes de régularisation - Actif	216 262,80		216 262,80	42 396,30
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43	
TOTAL II (F+G+H+I)	645 612 779,29	118 759 351,05	526 853 428,24	512 924 545,90	
TRESORERIE	Trésorerie-Actif	2 571 325,42		2 571 325,42	2 310 786,89
	Chèques et valeurs à encaisser	101 125,45		101 125,45	64 269,89
	Banques, T.G et C.C.P	2 287 603,35		2 287 603,35	644 314,78
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	182 596,62		182 596,62	1 602 202,22
	TOTAL III	2 571 325,42		2 571 325,42	2 310 786,89
TOTAL GENERAL I+II+III	898 310 417,88	309 900 919,21	588 409 498,67	578 637 260,37	

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

BILAN PASSIF

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ELEMENTS		NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	144 589 725,31	132 850 373,60
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-129 508 687,04	-154 032 731,52
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	11 739 351,71	24 524 044,48
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
	Autres provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	7 593 750,32	13 281 591,64	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	7 593 750,32	13 281 591,64	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	152 183 475,63	146 131 965,24
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	304 744 253,32	310 948 087,17
	Fournisseurs et comptes rattachés	190 390 651,89	221 318 180,01
	Clients créditeurs, avances et acomptes	48 895 572,13	24 544 719,52
	Personnel	4 535 362,08	3 932 943,05
	Organismes sociaux	4 075 575,76	3 897 769,50
	Etat	39 060 847,49	35 824 800,90
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	3 065 128,38	2 875 128,38
	Comptes de régularisation passif	14 721 115,59	18 554 545,81
Autres provisions pour risques et charges (G)	81 004 955,60	85 512 716,68	
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	899 718,83	439 164,50	
	TOTAL II (F+G+H)	386 648 927,75	396 899 968,35
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	49 577 095,29	35 605 326,78
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	3 150 000,00	7 838 240,09
	Banques (soldes créditeurs)	46 427 095,29	27 767 086,69
	TOTAL III	49 577 095,29	35 605 326,78
	TOTAL GENERAL I+II+III	588 409 498,67	578 637 260,37

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéfice (+) . Déficit (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ELEMENTS		Opérations propres à l'exercice	Opérations exercices précédents	Totaux 31/12/2023	Totaux 31/12/2022
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
	Ventes de marchandises (en l'état)	484 268 252,88		484 268 252,88	469 749 652,01
	Ventes de biens et services produits	118 698 447,85		118 698 447,85	99 331 627,97
	Chiffre d'affaires	602 966 700,73		602 966 700,73	569 081 279,98
	Variations des stocks de produits (±) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17		4 049 132,17	232 860,30
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	73 670,50		73 670,50	5 425,12
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	7 164 944,77		7 164 944,77	10 513 364,72
	TOTAL I	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
EXPLOITATION	II - CHARGES D'EXPLOITATION	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38
	Achats revendus de marchandises (2)	416 791 649,61		416 791 649,61	387 604 754,12
	Achats consommés de matières et de fournitures (2)	69 535 186,56		69 535 186,56	72 832 911,51
	Autres charges externes	52 854 113,89		52 854 113,89	41 487 270,32
	Impôts et taxes	332 681,69		332 681,69	1 291 810,45
	Charges de personnel	39 843 417,24		39 843 417,24	39 164 675,14
	Autres charges d'exploitation	469 416,54		469 416,54	400 161,87
	Dotations d'exploitation	16 952 550,49		16 952 550,49	20 843 904,97
	TOTAL II	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 475 432,15		17 475 432,15	16 207 441,74
FINANCIER	IV - PRODUITS FINANCIERS	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	1 144 202,41		1 144 202,41	972 317,42
	Intérêts et autres produits financiers	18 868,48		18 868,48	12 581,95
	Reprises financières; transferts de charges	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91
	TOTAL IV	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
	V - CHARGES FINANCIERES	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66
	Charges d'intérêts	5 153 367,13		5 153 367,13	3 295 457,13
	Pertes de change	1 796 353,34		1 796 353,34	1 805 605,10
	Autres charges financières				
Dotations financières	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43	
TOTAL V	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66	
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-3 930 299,83		-3 930 299,83	-5 834 297,38	
VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	13 545 132,32		13 545 132,32	10 373 144,36	
NON COURANT	VIII - PRODUITS NON COURANTS	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
	Produits des cessions d'immobilisations	3 404 124,67		3 404 124,67	55 013 466,48
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	282 069,04		282 069,04	192 256,46
	Reprises non courantes; transferts de charges	5 657 731,25		5 657 731,25	
	TOTAL VIII	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
	IX - CHARGES NON COURANTES	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	301 084,94		301 084,94	37 502 918,57
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	6 069 545,71		6 069 545,71	680 919,00	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	3 006 319,92		3 006 319,92	589 929,25	
TOTAL IX	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82	
X - RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)	-33 025,61		-33 025,61	16 431 956,12	
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	13 512 106,71		13 512 106,71	26 805 100,48	
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 772 755,00		1 772 755,00	2 281 056,00	
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48	
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	626 745 231,45		626 745 231,45	636 289 205,34	
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	615 005 879,74		615 005 879,74	611 765 160,86	
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48	

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		ELEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	484 268 252,88	469 749 652,01
	2	- Achats revendus de marchandises	416 791 649,61	387 604 754,12
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	67 476 603,27	82 144 897,89
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE	122 747 580,02	99 564 488,27
	3	Ventes de biens et services produits	118 698 447,85	99 331 627,97
	4	Variation stocks produits		
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17	232 860,30
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	122 389 300,45	114 320 181,83
	6	Achats consommés de matières et fournitures	69 535 186,56	72 832 911,51
	7	Autres charges externes	52 854 113,89	41 487 270,32
IV	=	VALEUR AJOUTEE	67 834 882,84	67 389 204,33
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	332 681,69	1 291 810,45
	10	- Charges de personnel	39 843 417,24	39 164 675,14
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	27 658 783,91	26 932 718,74
	11	+ Autres produits d'exploitation	73 670,50	5 425,12
	12	- Autres charges d'exploitation	469 416,54	400 161,87
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	7 164 944,77	10 513 364,72
	14	- Dotations d'exploitation	16 952 550,49	20 843 904,97
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION	17 475 432,15	16 207 441,74
VII	±	RESULTAT FINANCIER	-3 930 299,83	-5 834 297,38
VIII	=	RESULTAT COURANT	13 545 132,32	10 373 144,36
IX	±	RESULTAT NON COURANT	-33 025,61	16 431 956,12
	15	- Impôts sur les résultats	1 772 755,00	2 281 056,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11 739 351,71	24 524 044,48

		Résultat net de l'exercice	11 739 351,71	24 524 044,48
	1	Bénéfice	11 739 351,71	24 524 044,48
	1	Perte		
	2	+ Dotations d'exploitation	8 814 162,09	9 458 261,79
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes		
	5	- Reprises d'exploitation		
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes (2)(3)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisations (1)	3 404 124,67	55 013 466,48
	9	+ Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	301 084,94	37 502 918,57
I	=	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	17 450 474,07	16 471 758,36
	10	- Distribution des bénéfices		
II	=	AUTOFINANCEMENT	17 450 474,07	16 471 758,36

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	152 183 475,63	146 131 965,24		6 051 510,39
Moins actif immobilisé	58 984 745,01	63 401 927,58		4 417 182,57
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	93 198 730,62	82 730 037,66		10 468 692,96
Actif circulant	526 853 428,24	512 924 545,90	13 928 882,34	
Moins passif circulant	386 648 927,75	396 899 968,35	10 251 040,60	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	140 204 500,49	116 024 577,55	24 179 922,94	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-47 005 769,87	-33 294 539,89		13 711 229,98

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		17 450 474,07		16 471 758,36
+ Capacité d'autofinancement		17 450 474,07		16 471 758,36
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital , apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		20 854 598,74		71 470 593,11
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	4 605 138,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. incorporelles	21 145,00			
Acquisitions d'immob. corporelles	4 583 993,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	5 687 841,32		10 066 594,08	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	92 926,00		2 571 972,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	10 385 905,78		49 488 644,00	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	24 179 922,94		58 099 282,73	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		13 711 229,98		36 117 333,62
TOTAL GENERAL	34 565 828,72	34 565 828,72	107 587 926,73	107 587 926,73

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Immobilisations en non - valeurs

Charges réelles

2. Immobilisations incorporelles

Coût d'acquisition

3. Immobilisations corporelles

Coût d'acquisition

4. Immobilisations financières

Coût d'acquisition

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'amortissements

Linéaire

2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La société n'a pas constaté de provisions pour dépréciation des immobilisations

3. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif

Le total des montants en monnaies étrangère comptabilisés à la fin de chaque année, est ramenée au taux du fin d'exercice. Ce calcul se fait par catégorie des monnaies existantes dans l'actif et le passif.

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks

PMP

2. Créances

Montant nominal

3. Titres et valeurs de placement

La société n'a pas de titres de Participation, ni de Placement.

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provision pour dépréciation

Selon appréciation du risque

2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur Comptable en dhs

III - FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation

Pas de réévaluation du bilan à ce jour.

2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

La société n'a pas comptabilisé de provisions réglementées.

3. Dettes de financement permanent

CMT Comptabiliser suivant un tableau d'amort BQ

4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Selon appréciation du risque

5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur comptable en dhs

IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant

Montant nominal

2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Selon appréciation du risque

3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif

Valeur en devise x cours de change à l'arrêté des comptes moins la valeur comptable en dhs

V - TRESORERIE

1. Trésorerie -Actif

Montant nominal

2. Trésorerie-Passif

Montant nominal

3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Selon appréciation du risque

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

A2. ETAT DES DEROGATIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II-DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<u>I. CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION</u>	NEANT	NEANT
<u>II. CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION</u>	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B1. DETAIL DES NON VALEURS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation de capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2115	Frais de prospection	
2116	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	
213	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursement des obligations	
TOTAL		

B2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 612 462,90	92 926,00						6 705 388,90
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 612 462,90	92 926,00						6 705 388,90
Prime de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99	21 145,00						5 451 588,99
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99	21 145,00						5 011 487,99
Fonds commercial	440 101,00							440 101,00
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 014 099,36	4 583 993,46			2 110 930,04			237 487 162,78
Terrains	17 700 000,00							17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17							61 577 828,17
Installations techniques, matériel et outillage	104 592 197,83	2 926 991,90			1 868 421,74			105 650 767,99
Matériel de transport	8 281 821,85	1 347 602,99			237 408,30			9 392 016,54
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 862 251,51	309 398,57			5 100,00			43 166 550,08
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GENERAL	247 057 006,25	4 698 064,46			2 110 930,04			249 644 140,67

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 391 717,12	77 205,03		6 468 922,15
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 391 717,12	77 205,03		6 468 922,15
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 798 236,20	55 020,86	0,00	4 853 257,06
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 798 236,20	55 020,86	0,00	4 853 257,06
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	168 785 026,29	8 681 936,20	1 809 845,11	175 657 117,39
Terrains				
Constructions	39 231 919,93	3 101 342,51		42 333 262,45
Installations techniques, matériel et outillage	80 429 783,62	4 898 576,42	1 769 133,85	83 559 226,19
Matériel de transport	8 154 760,45	157 665,89	35 611,25	8 276 815,09
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	40 968 562,29	524 351,38	5 100,01	41 487 813,66
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	179 974 979,61	8 814 162,09	1 809 845,11	186 979 296,60

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B3. TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
14/12/2023	23381000	1 868 421,74	1 769 133,85	99 287,89	3 177 708,00	3 078 420,11	
31/10/2023	23401000	237 408,30	35 611,26	201 797,04	226 416,67	24 619,63	
07/01/2023	23551000	5 100,00	5 100,00				
TOTAL		2 110 930,04	1 809 845,11	301 084,93	3 404 124,67	3 103 039,74	

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B4. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	I,F	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture	Situation Nette	Résultat Net	
Immobilière le Nôtre	11111111	Immobilière		1,00%	3 000,00	3 000,00	31/12/2023	1,00	1,00	
SMIRRI	2222222	BTP		1,00%	100,00	100,00	31/12/2023	1,00	1,00	
Fenie Brossette Sénégal	3333333	Autres secteurs		100,00%	171 772,64	171 772,64	31/12/2023	1,00	1,00	
TOTAL					174 872,64	174 872,64		3,00	3,00	

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B5. TABLEAU DES PROVISIONS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
SOUS TOTAL (A)	4 162 271,56							4 162 271,56
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 162 271,56							4 162 271,56
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (B)	203 298 624,10	8 138 388,40	127 437,68	3 006 319,92	7 164 944,77	1 983 787,43	5 657 731,25	199 764 306,65
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	117 785 907,42	8 138 388,40			7 164 944,77			118 759 351,05
5. Autres Provisions pour risques et charge	85 512 716,68		127 437,68	3 006 319,92		1 983 787,43	5 657 731,25	81 004 955,60
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
TOTAL (A + B)	207 460 895,66	8 138 388,40	127 437,68	3 006 319,92	7 164 944,77	1 983 787,43	5 657 731,25	203 926 578,21

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B6. TABLEAU DES CREANCES

FENIE BROSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ET ORG. PUBLICS	MTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
De l'actif immobilisé	482 172,50	482 172,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Prêts immobilisés	0,00	0,00						
. Autres créances financières	307 299,86	307 299,86						
. Autres titres immobilisés	174 872,64	174 872,64						
De l'actif circulant	366 404 783,18	17 353 705,44	43 559 193,96	0,00	0,00	29 522 999,67	14 905 619,88	0,00
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	12 823 109,36		12 823 109,36					
. Clients et comptes rattachés.	305 491 883,78							
. Personnel	514 993,82		514 993,82					
. Etat	29 522 999,67		29 522 999,67			29 522 999,67		
. Comptes d'associés								
. Autres débiteurs	17 835 533,75	17 353 705,44	481 828,31				14 905 619,88	
. Comptes de régularisation-actif	216 262,80		216 262,80					

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B7. TABLEAU DES DETTES

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVICES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
De financement	7 593 750,32	2 531 250,32	5 062 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Emprunt obligataires	0,00							
. Autres dettes de financement	7 593 750,32	2 531 250,32	5 062 500,00					
Du passif circulant	304 744 253,32	2 615 128,38	111 738 473,05	0,00	0,00	39 060 847,49	0,00	0,00
. Fournisseurs et comptes rattachés	190 390 651,89							
. Clients créditeurs, avances et acomp.	48 895 572,13		48 895 572,13					
. Personnel	4 535 362,08		4 535 362,08					
. Organismes sociaux	4 075 575,76		4 075 575,76					
. Etat	39 060 847,49		39 060 847,49			39 060 847,49		
. Comptes d'associés	0,00							
. Autres créanciers	3 065 128,38	2 615 128,38	450 000,00					
. Comptes de régularisation-passif	14 721 115,59		14 721 115,59					

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B8. TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
NEANT					
SURETES RECUES					
NEANT					

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B9. ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	81 867 097,03	73 957 202,82
- Avals et cautions		
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
- Autres engagements donnés		
* crédit enlèvement douane et autres	3 555 718,00	2 677 142,00
* Caution fiscale		
* Cautions marchés	78 311 379,03	71 280 060,82
TOTAL (1)	81 867 097,03	73 957 202,82
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	0,00	0,00

(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B10. TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	DATE DE LA 1ERE ECHEANCE	DUREE DES CONTRATS EN MOIS	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	REDEVANCES				PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT	OBSERVATIONS
					CUMUL DES EXERCICES PRECEDENTS	MONTANT DE L'EXERCICE	A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN		
Matériel roulant	12/11/2018	60,00	314 900,00	5,00	249 224,28	65 675,72			3 149,00	
Matériel roulant	19/07/2018	60,00	187 000,00	5,00	162 299,80	24 700,20			1 870,00	
Matériel roulant	01/08/2018	60,00	500 690,00	5,00	434 310,19	66 379,81			5 006,90	
Matériel roulant	01/11/2018	60,00	114 983,33	5,00	88 947,13	26 036,20			1 149,83	
Matériel roulant	01/12/2018	60,00	209 200,00	5,00	157 093,00	52 107,00			2 092,00	
Matériel roulant	01/12/2018	60,00	373 990,00	5,00	280 837,60	93 152,40			3 739,90	
Matériel roulant	01/03/2022	60,00	534 000,00	5,00	100 721,50	120 865,80	120 865,80	191 546,90	5 340,00	
Matériel roulant	01/01/2023	60,00	576 400,00	5,00		129 898,32	129 898,32	316 603,36	5 764,00	
Matériel roulant	30/11/2023	60,00	258 500,00	5,00		12 042,48	72 254,88	174 202,64	2 585,00	
Matériel roulant	20/11/2023	60,00	261 833,34	5,00		12 197,76	73 186,56	176 449,02	2 618,33	
TOTAL			3 331 496,67		1 473 433,50	603 055,69	396 205,56	858 801,92	33 314,96	

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B11. DETAILS DES POSTES DU CPC (LES CHARGES)**FENIE BROSSETTE****Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

POSTE	INTITULE	31/12/2023	31/12/2022
611	Achats revendus de marchandises		
	Achats de marchandises	364 875 009,32	489 302 395,31
	Variation de stocks de marchandises	51 916 640,29	-101 697 641,19
	Total	416 791 649,61	387 604 754,12
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	Achats de matières premières		
	Variation des stocks de matières premières (+/-)		
	Achats de matière et fournitures consommables et d'emballages	66 065 150,41	65 622 951,43
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-2 938 613,70	-15 921,30
	Achats non stockés de matières et de fournitures	3 880 483,84	3 984 822,02
	Achats de travaux, études et prestations de services	2 528 166,01	3 241 059,36
Total	69 535 186,56	72 832 911,51	
613/614	Autres charges externes		
	Locations et charges locatives	3 357 381,15	2 759 114,16
	Redevances de crédit-bail	603 055,69	2 357 431,68
	Entretien et réparations	1 210 153,10	1 421 793,09
	Primes d'assurances	1 145 144,20	1 407 675,31
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	15 927 117,64	11 496 030,39
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 836 699,46	8 474 074,31
	Redevances pour brevets, marques, droits		
	Transports		
	Déplacements, missions et réceptions	14 770 783,76	10 746 477,11
	Reste du poste des autres charges externes	3 003 778,89	2 824 674,27
Total	52 854 113,89	41 487 270,32	
617	Charges de personnel		
	Rémunérations du personnel	28 539 203,98	28 825 802,80
	Charges sociales	8 360 901,31	8 113 307,15
	Reste du poste des charges de personnel	2 943 311,95	2 225 565,19
Total	39 843 417,24	39 164 675,14	
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	450 000,00	400 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables	19 416,54	161,87
	Reste du poste des autres charges d'exploitation		
Total	469 416,54	400 161,87	
638	Autres charges financières		
	Charges nettes / cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
Total			
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 731 713,10	678 619,00
	Créances devenues irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges non courantes	4 337 832,61	2 300,00
Total	6 069 545,71	680 919,00	

B11. DETAILS DES POSTES DU CPC (LES PRODUITS)

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

POSTE	INTITULE	31/12/2023	31/12/2022
711	* Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc	484 268 252,88	469 749 652,01
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	484 268 252,88	469 749 652,01
712	Ventes de biens et services produits		
	Ventes de biens au Maroc	118 698 447,85	99 331 627,97
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes de services au Maroc		
	Ventes de services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits		
	Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	118 698 447,85	99 331 627,97
713	Variations des stocks de produits		
	Variations des stocks de produits en cours		
	Variations des stocks de biens produits		
	Variations des stocks de services en cours		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus	73 670,50	5 423,86
	Reste du poste (produits divers)		1,26
	Total	73 670,50	5 425,12
719	Reprises d'exploitation & transf. de charges		
	Reprises	7 164 944,77	10 513 364,72
	Transferts de charges		
	Total	7 164 944,77	10 513 364,72
738	Intérêts et autres produits financiers		
	Intérêts et produits assimilés	18 868,48	12 581,95
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets / cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	18 868,48	12 581,95

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B12. PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
- Bénéfice net	11 739 351,71	
- Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	16176904,36	
1) COURANTES	8 277 364,73	
Ecart de conversion Gain latent	899 718,83	
Amortissement non déductible sur véhicules	49 694,00	
Cadeau à la clientèle ND	54 579,00	
Dotation d'exploitation / DEP P DEPREC A.C.STOCKS	4 243 458,88	
Dotation d'exploitation / DEP P DEPREC CREAM ACTIF CIRC	3 029 914,02	
2) NON COURANTES	7 899 539,63	
Impôts sur les bénéfices	1 772 755,00	
Autres charges non courantes / AUTRES CHARGES NON COURANTES	2 361 566,00	
Autres charges non courantes / PENALITES & AMENDES FISCALES	25 871,61	
Autres charges non courantes / PENALITES & AMENDES PENALES	733 027,10	
Dotations pour courantes / D.N.C. Prov/dépré-Actif Circul	3 006 319,92	
III. DEDUCTIONS FISCALES		13261840,52
1) COURANTES		13 261 840,52
Reprises d'exploitation ; Transfert de charge / REP. S/PROV. P-DEP ACTIF.CIRCU		7 164 944,77
Reprises non courantes ; Transfert de charge / REPRISE PROVISIONS P.RISQUES &		5 657 731,25
Gain latent antérieurement taxé		439 164,50
2) NON COURANTES		
TOTAL	27 916 256,07	13 261 840,52
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
- Bénéfice brut (A)	14 654 415,55	
- Déficit brut (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice 2019		
- Exercice 2020		
- Exercice 2021		
- Exercice 2022		8 379 179,44
VI. RESULTAT NET FISCAL		
- Bénéfice net fiscal (A - C)	6 275 236,11	
- Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		0,00
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
- Exercice 2019		
- Exercice 2020		
- Exercice 2021		
- Exercice 2022		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B13. DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C.	+ ou -	13 545 132,32
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	+	8 277 364,73
- Déductions fiscales sur opérations courantes	-	13 261 840,52
- Résultat courant théoriquement imposable	=	8 560 656,53
- Impôt théorique sur résultat courant	-	2 418 385,47
- Résultat courant après impôt		6 142 271,06

**II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES
CODES D'INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES
SPECIFIQUES**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B14. DETAILS DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DECLARATIONS DE TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
A) T.V.A. Facturée	33 237 636,77	104 521 154,28	102 609 096,20	35 149 694,85
B) T.V.A. Récupérable	23 408 576,85	100 158 199,45	100 657 918,72	22 908 857,58
- Sur Charges	23 397 143,00	98 825 712,30	99 627 561,31	22 595 293,99
- Sur Immobilisations	11 433,85	1 332 487,15	1 030 357,41	313 563,59
C) T.V.A. due / crédit de T.V.A = (A - B)	9 829 059,92	4 362 954,83	1 951 177,48	12 240 837,27

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

B15. PASSIFS EVENTUELS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les exercices 2022, 2023 ne sont pas encore prescrits. Par conséquent, des passifs peuvent découler d'un contrôle éventuel de l'administration fiscale au titre des dits exercices, et ce pour la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) l'Impôt sur les Sociétés (IS) et les autres Impôts et taxes indirects

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

C1. ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 143 898 400,00

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOM,PRENOM,RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIES	N° CIN	N° Carte d'étranger	N° I.F	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINAL DE CHAQUE ACTION OU PART SOCIALE	MONTANT DU CAPITAL		
					EX.PRECEDENT	EX.ACTUEL		SOUSCRIT	APPELE	LIBERE
ZELLIDJA SA			01030994	284, Bd Zerktoni	821313	821313	100,00	82 131 300,00	82 131 300,00	82 131 300,00
ACTIONNAIRES EN BOURSE		1111111		casablanca maroc	438292	438292	100,00	43 829 200,00	43 829 200,00	43 829 200,00
ASMA INVEST			1000087	13 Bd Abdellatif Benkaddour	177186	177186	100,00	17 718 600,00	17 718 600,00	17 718 600,00
RHENALU CEGEDUR PECHINEY		2222222		7 Place du Chancelier Adenaeur	2045	2045	100,00	204 500,00	204 500,00	204 500,00
M. GAUTIER SAUVAGNAC DENIS		3333333		2, Rue Square du Roule 75008 Paris France	107	107	100,00	10 700,00	10 700,00	10 700,00
M. LEENHARDT AMAUD		4444444		55, Rue de Prony 75017 Paris France	38	38	100,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
SOMED			03315159	284 BD ZERKTOUNI	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
FAOUZI ABDELMONAIM	Z131278			RES.LES JARDINS VILLA 15 R.AZ.CASA	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
FREDERIQUE CHRAIBI		BE26294X		RES.RIMINI VILLA 28 AIN DIAB CASA	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
					1438984	1438984		143 898 400,00	143 898 400,00	143 898 400,00

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

C12. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
- Décision du : 22/06/2023		Réserve légale	
Report à nouveau		Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantième	
Résultat net de l'exercice N-1	24 524 044,48	Dividendes	
Prélèvement sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	24 524 044,48
TOTAL A	24 524 044,48	TOTAL B	24 524 044,48

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Situation nette de l'entreprise			
Capitaux propres plus capitaux assimilés moins immobilisations en non-valeurs	107 974 128	132 629 628	144 353 259
. Opérations et résultats de l'exercice			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	530 649 446	569 081 280	602 966 701
2. Résultat avant impôts	5 991 423	26 805 100	13 512 107
3. Impôts sur les résultats	2 661 962	2 281 056	1 772 755
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent			
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
. Résultat par action			
. Résultat net de l'exercice par action			
. Bénéfices distribués de l'exercice précédent par action			
. Personnel			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	29 689 839	28 825 803	28 539 204
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	203	198	191

**FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY**
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

**C4. TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
AU COURS DE L'EXERCICE**

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Entrée contre-valeur en dirhams	Sortie contre-valeur en dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges	112 846 590,01	
Total des entrées	112 846 590,01	
Total des sorties		
Balance devises		112 846 590,01
Total	112 846 590,01	112 846 590,01

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

C5. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. DATATION

- Date de clôture (1)

- Date d'établissement des états de synthèse (2)

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture

NEANT

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

NEANT

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

DATES	INDICATIONS DES EVENEMENTS
	NEANT FAVORABLES
	NEANT DEFAVORABLES

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

ETAT DETAILLE DES STOCKS

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			VARIATION DE STOCK EN VALEUR 7 = 6-3
	MONTANT BRUT (1)	PROVISION POUR DEPRECIATION (2)	MONTANT NET (3)	MONTANT BRUT (4)	PROVISION POUR DEPRECIATION (5)	MONTANT NET (6)	
I) Stocks approvisionnement	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	230 776 463,31	21 961 643,33	208 814 819,98	51 835 274,46
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	230 776 463,31	21 961 643,33	208 814 819,98	51 835 274,46
* Biens immeubles							
* Biens meubles	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	230 776 463,31	21 961 643,33	208 814 819,98	51 835 274,46
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation							
3- Matières premières							
4- Matières consommables							
5 - Pièces détachées							
- Emballage							
7 * Récupérables							
8 * Vendus							
9 * Perdus							
II. Stock en cours production de biens et service	3 341 661,86		3 341 661,86	403 048,16		403 048,16	-2 938 613,70
11- Produits en cours							
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours	3 341 661,86		3 341 661,86	403 048,16		403 048,16	-2 938 613,70
14- Services en cours							
III. Stock Produits finis							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
22- Total Stocks Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebutis							
21- Matières de récupération							
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)	182 201 484,88	21 880 277,50	160 321 207,38	231 179 511,47	21 961 643,33	209 217 868,14	48 896 660,76

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory



III.4 Attestations des Commissaires aux comptes

III.4.2 Rapport sur les Comptes Consolidés

FENIE BROSSETTE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Avril 2024

Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **131.832 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **7.222 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.
Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.
A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.
- Comme mentionné dans la note 6.4 sur les passifs éventuels jointe au présent rapport, la société FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE a reçu en date du 31 janvier 2024 un avis de vérification fiscale couvrant les exercices allant de 2021 à 2022 inclus.

A la date de l'émission du présent rapport, la procédure de vérification est toujours en cours. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 117.656 KMAD et représentent 34% du total des créances clients brutes consolidées au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 77.780 KMAD sur un total de créances consolidées de 344.723 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers consolidés et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 183.113 KMAD et représentent 34 % du total bilan consolidé au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% pour FENIE BROSSETTE Maroc et d'une dépréciation totale pour les filiales FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE et FENIE BROSSETTE MAURITANIE ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 26.133 KMAD sur un total de stocks de marchandises de 183.113 KMAD.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par FENIE BROSSETTE et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par FENIE BROSSETTE afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode adoptée par FENIE BROSSETTE ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
2, rue Lamière - Quartier Océan 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 16
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529804000091

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 66 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



Etats financiers
consolidés annuels

ANNEE
2023



SOMMAIRE :

1. BILAN CONSOLIDE.....	3
2. COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE	4
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	8
6. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
6.1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	8
6.1.1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	8
6.1.2. METHODES ET REGLES D'EVALUATION	9
6.2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN.....	11
6.2.1. INFORMATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS.....	11
6.2.2. STOCK :	12
6.2.3. FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE.....	13
6.2.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13
6.2.5. AUTRES DEBITEURS D'EXPLOITATION.....	13
6.2.6. COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF	14
6.2.7. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE.....	14
6.2.8. DETTES FINANCIERES	14
6.2.9. FOURNISSEURS	15
6.2.10. CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	15
6.2.11. ETAT CREDITEUR.....	15
6.2.12. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	16
6.2.13. AUTRES CREANCIERS.....	16
6.3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	17
6.3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	17
6.3.2. AUTRES REPRISES D'EXPLOITATION	17
6.3.3. ACHATS	17
6.3.4. AUTRES CHARGES EXTERNES.....	18
6.3.5. IMPOT ET TAXES :	18
6.3.6. CHARGES DU PERSONNEL	18
6.3.7. DOTATIONS D'EXPLOITATION	18
6.3.8. RESULTAT FINANCIER.....	19
6.3.9. RESULTAT NON COURANT.....	19



1. BILAN CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

ACTIF	Notes	31-déc-23	31-déc-22
Ecart d'acquisition	6.1.1.3	-	-
Immobilisations incorporelles	6.1.1.4 & 6.2.1.1	598	632
Immobilisations corporelles	6.1.1.5 & 6.2.1.2	57 773	62 208
Immobilisations financières	6.1.1.6 & 6.2.1.3	670	669
Impôts différés actifs	6.1.1.7	-	-
Actif immobilisé		59 041	63 509
Stocks	6.1.1.8 & 6.2.2	160 322	209 217
Fournisseurs, avances et acomptes	6.2.3	12 864	9 845
Clients et comptes rattachés	6.1.1.9 & 6.2.4	266 944	198 690
Personnel		515	453
Etat débiteur		29 604	32 307
Comptes courants d'associés		-	-
Autres débiteurs d'exploitation	6.2.5	3 339	7 431
Comptes de régularisation – actif	6.2.6	9 428	9 412
Titres et valeurs de placement	6.1.1.10	-	-
Actif circulant		483 016	467 355
Disponibilités		2 793	2 533
Total actif		544 850	533 397

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory



BILAN CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

PASSIF	Notes	31-déc-23	31-déc-22
Capitaux propres du Groupe	6.2.7		
Capital		143 897	143 897
Réserves consolidées		-85 390	-105 900
Primes d'émission, de fusion et d'apports		66 102	66 102
Résultat net de l'exercice (part du Groupe)		7 222	20 510
Intérêts des minoritaires		-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		131 832	124 609
Dettes financières	6.2.8	7 625	13 314
Impôts différés passifs		-	-
Provisions durables pour risques et charges	6.1.1.12	30 563	28 943
Passif immobilisé		38 188	42 257
Fournisseurs et comptes rattachés	6.2.9	192 877	222 162
Clients, avances et acomptes	6.2.10	48 896	24 544
Personnel et organismes sociaux		8 860	8 080
Etat créditeur	6.2.11	50 372	46 864
Compte de régularisation – passif	6.2.12	14 764	18 694
Autres provisions pour risques et charges	6.1.1.12	6 513	8 272
Comptes courants d'associés		-	-
Autres créanciers	6.2.13	2 860	2 229
Passif circulant		325 141	330 845
Trésorerie – passif		49 689	35 686
Total passif		544 850	533 397

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory



2. COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

CPC	Notes	31-déc-23	31-déc-22
Chiffre d'affaires	6.3.1	602 967	569 082
Autres produits d'exploitation		4 123	238
Autres reprises d'exploitation	6.3.2	7 175	13 090
Produits d'exploitation		614 265	582 410
Achats revendus de marchandises	6.3.3	416 792	387 604
Achats consommés de matières et fournitures	6.3.3	69 536	72 833
Autres charges externes	6.3.4	53 117	40 156
Impôts et taxes	6.3.3	334	1 292
Charges de personnel	6.3.6	39 843	39 165
Autres charges d'exploitation		562	520
Dotations d'exploitation	6.3.7	16 912	21 426
Autres dotations d'exploitation		50	50
Charges d'exploitation		597 145	563 046
Résultat d'exploitation		17 120	19 364
Produits financiers		5 492	3 352
Charges financières		10 612	8 625
Résultat financier	6.3.8	-5 120	-5 273
Produits non courants		9 343	55 205
Charges non courantes		12 348	46 505
Résultat non courant	6.3.9	-3 005	8 700
Résultat avant impôt		8 995	22 791
Impôts sur les sociétés		1 773	2 281
Résultat net consolidé		7 222	20 510
Part du groupe		7 222	20 510
Part des minoritaires		-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory



3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers de dirhams : K MAD)

T.F.T	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net consolidé	7 222	20 510
Variation des provisions non courantes	-139	1 676
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 773	10 039
Prix de cession des immobilisations cédées	-3 404	-55 013
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	301	38 436
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	12 754	15 648
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-19 605	-58 061
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-6 851	-42 413
Prix de cession des immobilisations cédées	3 404	55 013
Acquisition des immobilisations corporelles	-4 606	-1 863
Variation des immobilisations financières	-1	1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 203	53 151
Emissions / remboursements d'emprunts	-5 689	-41 897
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 689	-41 897
Réduction des Capitaux Propres		-5 046
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206
Trésorerie nette d'ouverture	-33 153	3 053
Trésorerie nette de clôture	-46 896	-33 153
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory



4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En milliers de dirhams : K MAD)

Libellé	Capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01 janvier 2023	143 897	66 102	-105 901	20 510	-	124 608
Augmentation de capital						
Effet de changement de méthodes comptables						
Effet de variation de périmètre						
Variation réserves						
Mouvement : Imputation Résultat net de l'exercice			20 510	-20 510		
Dividendes						
Résultat consolidé de l'exercice				7 222		7 222
Ecart de conversion						
Capitaux propres au 31 décembre 2023	143 897	66 102	-85 391	7 222	-	131 830



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre ainsi que les méthodes de consolidation utilisées se présentent comme suit :

Filiales	31-déc-23			
	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de Contrôle	Méthode de consolidation
FENIE BROSSETTE Maroc	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG
FENIE BROSSETTE Sénégal	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	IG

6. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe Fenie Brossette (le « Groupe ») sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son Avis N° 5 du 26 mai 2005.

Les comptes sociaux arrêtés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

6.1.1. Principes et méthodes de consolidation

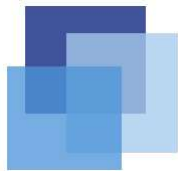
“ Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Date entrée :

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- Soit à la date d'acquisition des titres par l'entreprise consolidante ;
- Soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable, si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois ;
- Soit à la date prévue par le contrat si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.



“ Date de sortie :

Une entreprise sort du périmètre de consolidation à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

“ Elimination des opérations entre entreprise consolidées par intégration globale

1. Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

2. Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 % puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires de l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, il convient de s'assurer que la valeur de l'élément actif n'est pas supérieure à la valeur actuelle de cet élément. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des immobilisations a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée (coût historique consolidé).

L'impôt sur les résultats est corrigé de l'incidence de l'élimination des résultats internes.

Les éliminations qui remettent en cause le montant des capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice affectent le résultat consolidé de l'exercice, sous déduction, le cas échéant, des éliminations effectuées à l'ouverture de l'exercice (cas des résultats internes sur stocks). Les dividendes intragroupes sont également éliminés en totalité.

3. Provisions internes

Les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres, en raison de pertes subies par les entreprises intégrées de manière exclusive sont éliminées en totalité en comptes consolidés.

“ Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes semestriels au 30 Juin et annuels au 31 Décembre.

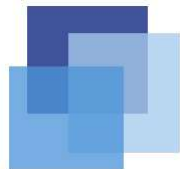
6.1.2. Méthodes et règles d'évaluation

“ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés des sociétés acquises à leur entrée au périmètre. Les écarts d'acquisition dont la valeur est négligeable sont constatés en charges sur l'exercice de leur constatation.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

La constatation des amortissements des écarts d'acquisition n'est opérée qu'après leur affectation dans le délai accordé par l'avis N°5 : délai se terminant à la clôture du premier exercice, commencé postérieurement à l'acquisition, au cours duquel le Groupe peut procéder aux analyses et expertises nécessaires à cette évaluation.



“ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés

“ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés. Les durées de vie retenues par le Groupe sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations par la contrepartie d'un financement à long terme. Les immobilisations résultant de ce retraitement sont amorties conformément aux taux d'amortissement économiques appliqués par le Groupe.

Les impacts de cessions intragroupes sont neutralisés en consolidation.

“ Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est inférieure.

“ Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux des filiales dont les perspectives de résultat sont estimées positives, sont constatés sur les comptes consolidés.

“ Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au cout moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

Les marges sur les stocks intragroupes sont annulées en consolidation.

Les marges sur stock sont calculées sur la base d'un coût de revient incluant les charges directes, indirectes et une quote-part des frais généraux attribuable aux prestations facturées sur la base du chiffre d'affaires.

“ Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.



Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées au niveau des comptes de charges ou de produits financiers selon le cas.

“ Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

“ Reconnaissance des revenus

La méthode retenue de comptabilisation des projets en cours est la méthode de comptabilisation à l'avancement par les coûts.

“ Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges. Les montants à provisionner sont appréciés compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

6.2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

6.2.1. Immobilisations

Variation du périmètre : Aucune variation de périmètre n'a été constatée au 31 décembre 2022.

“ Immobilisations Incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2023 se présente comme suit :

Immobilisations incorporelles	31-déc.-23	Augmentation	Diminution	31-déc.-22
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	5 011	21		4 990
Fond commercial	440			440
Logiciels	146			146
Valeurs brutes	5 597	21		5 576
Amortissements	4 999	55		4 944
Valeurs nettes	598	-34		632

Les immobilisations incorporelles n'ont pas connu de variation au cours de l'exercice 2022 en dehors de la dotation aux amortissements.

“ Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2022 s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31-déc.-23	Augmentation	Diminution	31-déc.-22
Terrains	17 700			17 700
Constructions	61 578			61 578
Installations techniques, matériel et outillage	106 462	1 059		105 403
Matériel de transport	11 387	1 110		10 277



Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	44 061	305	43 756
Immobilisations corporelles en cours	65		65
Valeurs brutes	241 253	2 474	238 779
Amortissements	183 480	6 909	176 571
Valeurs nettes	57 773	-4 435	62 208

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- Terrains et constructions d'une valeur brute de 79 millions de dirhams, correspondant au siège social de la société à Casablanca et au site abritant la concession d'Agadir.
- Installations techniques, matériel et outillage d'une valeur brute de 106 millions de dirhams, correspondant principalement aux matériaux d'échafaudage servant à la location aux clients.

“ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

Immobilisations financières	31-déc.-23	Augmentation	Diminution	31-déc.-22
Autres créances financières	669		-	669

6.2.2. Stock :

Le stock par filiale se détaille comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	182 202	231 179
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	3 038	3 038
FENIE BROSSETTE Mauritanie	1 215	1 215
Valeurs brutes	186 455	235 432
Provisions	21 880	21 962
Valeurs nettes	164 575	213 470
Retraitement consolidation	4 253	4 253
Valeurs nettes Consolidation	160 322	209 217

Le stock de Fenie Brossette Maroc est principalement composé de matériaux de concassage, d'échafaudage et matériaux liés aux travaux publics d'une valeur de 92 millions de dirhams. Le stock de voitures, de pièces de rechanges automobile pour plus de 25 millions de dirhams.

Les stocks des filiales Ivoirienne et Mauritanienne sont composés principalement des pièces de rechanges et d'une niveleuse.

Une réaffectation des provisions déjà constatées a été opérée en 2022 en ajustant l'ensemble des provisions de l'actif circulant et notamment celles des stocks des filiales africaines.

6.2.3. Fournisseurs avances et acomptes

Les fournisseurs, avances et acomptes se détaillent par filiale comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	12 823	9 804
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	41	41
FENIE BROSSETTE Mauritanie	-	-
Total	9 845	9 845

Ce compte est composé principalement des rabais remises ristournes reçus de FIAT ainsi que des avances accordées aux fournisseurs.

6.2.4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients par filiales se détaillent comme suit

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	402 371	333 062
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	16 292	16 292
FENIE BROSSETTE Mauritanie	757	768
Valeurs brutes	419 420	350 122
Provisions	101 027	99 972
Valeurs nettes	318 393	250 150
Retraitement Consolidation	51 449	51 460
Total	266 944	198 690

Les Créances clients ont connu une augmentation de 68 millions de dirhams au cours de l'exercice 2022, cette variation s'explique principalement par la hausse significative du Chiffres d'affaires sur l'exercice 2023.

6.2.5. Autres débiteurs d'exploitation

Les autres débiteurs d'exploitation se détaillent par filiales comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	3 339	7 431
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-	-
FENIE BROSSETTE Mauritanie	-	-
Total	3 339	7 431

6.2.6. Comptes de régularisation – Actif

Les comptes de régularisation – Actif se détaillent par filiales comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	343	2 026
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	6 238	6 238
FENIE BROSSETTE Mauritanie	2 847	1 148
Total	9 428	9 412

6.2.7. Capitaux propres part du groupe

La contribution des principales filiales aux capitaux propres du Groupe (y compris le résultat) se détaille comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	221 718	209 527
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-74 094	-71 237
FENIE BROSSETTE Mauritanie	-15 384	-13 350
FENIE BROSSETTE Sénégal	-410	-332
Total	131 831	124 608

Le détail de la variation est présenté au niveau du tableau de variation des capitaux propres consolidés « titre 4 ».

6.2.8. Dettes financières

Les dettes financières se présentent comme suit :

Libellé	31-déc.-23	31-déc.-22
Autres dettes de financement	7 625	13 314
Dettes de crédit-bail	-	-
Dettes financières	7 625	13 314

Les autres dettes financières de la société, se composent principalement des CMT du Groupe, leur baisse au cours de l'exercice 2023 correspond principalement au remboursement de la période.

Par ailleurs la dette relative à l'opération de Lease-back a été totalement remboursée, à la suite de sa résiliation.



6.2.9. Fournisseurs

Les fournisseurs par filiale se détaillent comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	190 391	221 317
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	704	555
FENIE BROSSETTE Mauritanie	1 617	178
FENIE BROSSETTE Sénégal	165	111
Total	192 877	222 161

Les dettes fournisseurs ont connu une baisse de 29 millions de dirhams qui s'explique essentiellement par le paiement de certains fournisseurs stratégiques de FB Maroc pour le maintien du business.

6.2.10. Clients avances et acomptes

Les avances reçues des clients sur les différents projets en cours de réalisation se détaillent, par filiale, comme suit :

Filiale	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	48 896	24 544
Total	48 896	24 544

Courant l'exercice 2023, les avances et acomptes clients ont connu une variation importante qui a atteint 99%.

6.2.11. Etat créditeur

Les dettes envers l'Etat se détaillent, par filiale, comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	39 062	35 825
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	8 437	8 437
FENIE BROSSETTE Mauritanie	2 832	2 561
FENIE BROSSETTE Sénégal	41	41
Total	50 372	46 864



6.2.12. Comptes de régularisation-passif

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	14 721	18 555
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire	-	-
FENIE BROSSETTE Mauritanie	43	139
Total	14 764	18 694

Ce compte est composé principalement des produits constatés d'avance relatifs aux projets facturés et non encore réalisés.

6.2.13. Autres créanciers

Les autres créanciers se détaillent par filiale comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	2 449	1 805
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire		
FENIE BROSSETTE Mauritanie		
FENIE BROSSETTE Sénégal	411	430
Total	2 860	2 235

Ce poste correspond principalement aux jetons de présence non encore versés.

6.3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

6.3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se détaille par filiale comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	602 967	569 082
Total	602 967	569 082

Fenie Brossette a réalisé à fin décembre 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 602 967 k MAD enregistrant ainsi une hausse 6% par rapport au chiffre d'affaires de 569 081 k MAD réalisé à fin décembre 2022.

Au niveau des filiales africaines, aucun chiffre d'affaires n'a été constaté sur l'année 2023.

6.3.2. Autres reprises d'exploitation

Les autres reprises d'exploitation se détaille, par filiale, comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	7 175	13 090
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire		
FENIE BROSSETTE Mauritanie		
Total	7 175	13 090

Les reprises d'exploitation correspondent essentiellement aux provisions pour dépréciation de créances et de stocks devenues sans objet dont la reprise a été constatée en 2023.

6.3.3. Achats

Les achats revendus de marchandises se détaillent par filiale, comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	416 792	387 604
FENIE BROSSETTE Cote d'ivoire		-
Achats revendus de marchandises	416 792	387 604
FENIE BROSSETTE MAROC	69 536	72 833
Achats consommés de matières et fournitures	69 536	72 833
Total achats	486 328	460 437

Les achats ont connu une variation de 6% au cours de l'exercice 2023 en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

6.3.4. Autres charges externes

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE MAROC	52 854	39 966
FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE	127	55
FENIE BROSSETTE MAURITANIE	107	106
FENIE BROSSETTE SENEGAL	28	29
Total	53 117	40 156

La hausse des charges externes s'explique principalement par l'augmentation de la main d'œuvre intérimaire et des frais de déplacement en raison de la reprise de l'activité notamment sur les chantiers d'échafaudage.

6.3.5. Impôt et taxes :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE MAROC	334	1 292
Total	334	1 292

6.3.6. Charges du personnel

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Filiale	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE Maroc	39 843	39 165
Total	39 843	39 165

La hausse de la charge du personnel s'explique par l'augmentation des charges d'habillement de travail de formation et des charges sociales.

6.3.7. Dotations d'exploitation

Les dotations d'exploitation se détaillent comme suit :

Filiales	31-déc.-23	31-déc.-22
FENIE BROSSETTE MAROC	16 875	21 205
FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE	-	184
FENIE BROSSETTE MAURITANIE	37	37
FENIE BROSSETTE SENEGAL	-	50
Total	16 912	21 476



6.3.8. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

ELEMENT	31-déc.-23	31-déc.-22
Produits financiers	5 492	3 352
Charges Financières	-10 612	-8 624
Résultat Financier	-5 120	-5 272

Le résultat financier n'a pas connu de variation significative au cours de l'exercice 2023.

6.3.9. Résultat non courant

Le résultat non courant se détaille comme suit :

ELEMENT	31-déc.-23	31-déc.-22
Produits de cession des éléments d'actif	3 404	55 013
Autres produits non courants	5 939	192
Produits Non Courants	9 343	55 205
VNC des éléments d'actif cédés	301	45 214
Autres charges non courantes	6 341	702
Dotations non courantes	5 706	589
Charges Non Courantes	12 348	46 505
Résultat Non Courant	-3 005	8 700

Le résultat non courant correspond principalement à la constatation d'une provision non courante pour risques et charges sur FBCI.

6.4 Passifs éventuels

La société FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE a reçu en date du 31 janvier 2024 un avis de vérification fiscale couvrant les exercices allant de 2021 à 2022 inclus.

A la date d'établissement des états financiers consolidés, la procédure de vérification est toujours en cours.



III.4 Attestations des Commissaires aux comptes

III.4.3 Rapport Spécial

FENIE BROSSETTE S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Avril 2024

Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajjaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR LA LOI 17-95, TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXCECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2023

2.1 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Mauritanie

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Mauritanie.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 02 juin 2014.
 - **Date d'effet** : Juin 2015.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - **Rémunération** : 3,5% HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** :
 - Avance en compte courant de 84.149,50 MAD accordée à Fenie Brossette Mauritanie courant 2023.

- Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2023** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Débiteur de 1.901.128,27 MAD.

2.2 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité d'Administrateur Général dans la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire et Directeur Général Délégué dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Côte d'Ivoire.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 02 juin 2014.
 - **Date d'effet** : 02 juin 2014.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - **Montant de l'avance** : 10.000.000,00 MAD à fin décembre 2018.
 - **Rémunération** : 3,5% HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** :
 - Avance en compte courant de 149.878,90 MAD accordée à Fenie Brossette Côte d'Ivoire courant 2023.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2023** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Débiteur de 12.104.923,32 MAD (Capital et intérêts).

2.3 Avance en compte courant octroyée par la société Zellidja

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 05 décembre 2013.
 - **Date d'effet** : 05 décembre 2013.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation.
 - **Rémunération** : 3,17 % HT au titre du 1^{er} trimestre, 3,11% HT au titre des 2^{ème} & 3^{ème} trimestres et 3,07% HT au titre du 4^{ème} trimestre.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges financières.
- **Sommes versées en 2023** : Néant.

- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Nul.

2.4 Convention de maîtrise d'ouvrage avec Somed Développement

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des investissements de développement.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration** : 16 avril 2012.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 16 avril 2012.
 - **Date d'effet** : 16 avril 2012.
 - **Durée de la convention** : De la date de conclusion jusqu'à la réception définitive des travaux.
 - **Rémunération** : 5% sur le montant global des travaux et études.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2023** : Néant.

2.5 Convention de location de plateaux de bureau entre SOMED et Fenie Brossette

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.
- **Nature et objet de la convention** : Contrat de sous location des locaux (plateaux de bureaux) du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage de l'immeuble sis à Casablanca au 284, Boulevard Zerkouni. Compte tenu du transfert d'une partie des effectifs au site de Tit Mellil, un avenant au contrat de location a été établi le 30 mai 2013 pour la résiliation de la sous-location relative au 1^{er} étage à compter du 1^{er} juillet 2013 et celle du 2^{ème} étage à compter du 1^{er} septembre 2013.
- **Date d'autorisation du conseil d'administration** : 17 mars 2011.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 9 juillet 2010 (ce contrat a été résilié en date du 1^{er} octobre 2019).
 - **Date d'effet** : 9 juillet 2010.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction.
 - **Redevance de location** : Un loyer mensuel de 89,6 KDH à raison de 165 MAD/m² HT (une augmentation de loyer de 10% est prévue chaque 3 ans).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2023** : 2.967.849,63 MAD TTC.

2.6 Convention d'assistance générale entre SOMED et Fenie Brossette

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans la société Fenie Brossette.

- **Nature et objet de la convention** : Assistance en matière industrielle, financière, commerciale et juridique au profit de Fenie Brossette.
- **Date d'autorisation du Conseil d'Administration** : 15 décembre 2006.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 9 avril 2007.
 - **Date d'effet** : 1^{er} janvier 2007.
 - **Durée de la convention** : Un an renouvelable par tacite reconduction.
 - **Rémunération** : 1,8% HT sur le chiffre d'affaires HT (Convention anciennement rémunérée au taux de 0,85% HT puis 1,2% HT).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé de charges de 10.853.400,00 MAD.
- **Sommes versées en 2023** : 13.841.849,37 MAD TTC.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Créiteur de 22.517.146,04 MAD TTC.

2.7 Avance en trésorerie octroyée à la société Sindibad Beach Resort (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : La Société Maroc Emirates Arabes Unis de Développement (SOMED) en sa qualité d'actionnaire dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en trésorerie de 500.000 MAD au profit de la société Sindibad Beach Resort.
- **Modalités essentielles** :
 - **Date de conclusion de la convention** : 04 février 2020.
 - **Date d'effet** : Février 2020.
 - **Durée de la convention** : Remboursement à la demande du prêteur.
 - **Rémunération** : Avance rémunérée sur la base du taux sans risques des bons du Trésor à un an majoré de 80 pdb hors taxes révisable au début de chaque trimestre.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits financiers de 16.981,63 MAD.
- **Sommes reçues en 2023** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Débiteur de 550.835,38 MAD (capital et intérêts).

2.8 Convention de consulting et d'assistance à la gestion avec SRJ SARL (convention non écrite)

- **Personnes concernées** : Monsieur Jamal BENYAHIA en sa qualité de Gérant de la société SRJ Sarl et Président Directeur Général de la société FENIE BROSSETTE.
- **Nature et objet de la convention** : Prestation de consulting et d'assistance à la gestion au profit de la société Fenie Brossette.
- **Modalités essentielles** : La société SRJ SARL percevra une rémunération mensuelle de 80.000 MAD HT en contrepartie des prestations réalisées au profit de Fenie Brossette.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 960.000,00 MAD HT.
- **Sommes versées en 2023** : 864.000,00 MAD TTC.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Crédeur de 384.000,00 MAD TTC.

2.9 Avance en compte courant octroyée à la société Fenie Brossette Sénégal (convention non écrite)

- **Personnes concernées** : Monsieur Brahim Chamar en sa qualité de Directeur Général Délégué dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Avance en compte courant au profit de la société Fenie Brossette Sénégal.
- **Modalités essentielles** : Avances en comptes courant non rémunérées.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2023** :
 - Avance en compte courant de 20.000,00 MAD accordée à Fenie Brossette Sénégal courant 2023.
 - Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits financiers.
- **Sommes reçues en 2023** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2023** : Débiteur de 136.557,17 MAD TTC.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les commissaires aux comptes

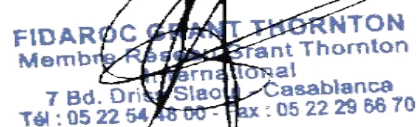
BDO Audit, Tax & Advisory S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
27, rue Lemkoul - Quartier Oasis 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 715
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000091

Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Saïd - Casablanca
Tél : 05 22 54 68 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

III.5 Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes

FIDAROC & BDO

Le mandat du cabinet FIDAROC GRANT THORNTON arrivant à terme à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022, l'Assemblée Générale du 22 juin 2023 renouvelle le mandat du Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON en tant que Commissaire aux Comptes de la société pour une durée de trois exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Depuis février 2022, KPMG change de dénomination sociale et d'affiliation mondiale et devient BDO Audit Tax Advisory SA. Le mandat du cabinet KPMG en qualité de commissaire aux comptes avait été acté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2021 pour une durée de trois exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

<i>En MAD</i>	FIDAROC			BDO		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	150 000	150 000	150 000	170 000	170 000	170 000
Autres diligences et prestations liées directement à la mission du commissaire aux	16 000	18 400	12 500	19 300	18 500	11 171
Autres prestations rendues relatives à la déclaration des délais de paiement	40 000			40 000		



IV. Synthèse du Rapport ESG

□ Synthèse du rapport ESG

La politique RSE de Fenie Brossette s'articule autour des 4 axes suivants :

- Axe Environnemental
- Axe Capital Humain
- Axe Social
- Axe Economique

■ Engagements de l'axe environnemental :

- “ Respect des exigences légales et réglementaires concernant l'environnement,
- “ Prévenir et minimiser les nuisances environnementales provoquées au quotidien,
- “ Réduire les déchets générés par nos activités,
- “ Eviter le gaspillage des ressources naturelles et énergétiques.

» Synthèse des réalisations :

- “ 1,29% de déchets par rapport au tonnage fabriqué en 2023 contre 1,45% en 2022.
- “ 5% d'augmentation de la consommation de carburant entre 2022 et 2023.
- “ 26% d'augmentation de consommation de papier entre 2022 et 2023.
- “ 14% de réduction de la consommation d'électricité et eau des bâtiments entre 2022 et 2023.

■ Engagements de l'axe capital humain :

- “ Doter l'entreprise des ressources présentant les compétences et les motivations permettant d'assurer son bon fonctionnement actuel et futur
- “ Dispenser des formations, des programmes d'accompagnement et de développement qui permettent à chacun d'enrichir et de développer son employabilité.
- “ Améliorer l'environnement de travail de nos collaborateurs

» Synthèse des réalisations :

- “ 0 jour de grève en 2023 et en 2022
- “ 1 mobilité interne réalisée en 2023
- “ 0,31% taux d'absentéisme en 2023 contre 0,53% taux d'absentéisme en 2022
- “ 112 jours de formation et 76 sessions de formation ont été réalisées en 2023 contre 65 jours de formation et 32 sessions de formation réalisées en 2022.

■ Engagements de l'axe social :

- “ Améliorer la santé et la sécurité de chacun sur son lieu de travail
- “ Maîtriser le management de la santé et de la sécurité et garantir leur conformité réglementaire

» Synthèse des réalisations :

- “ 0,18 taux de gravité en 2023 contre 0,85 en 2022
- “ 126 visites médicales réalisées en 2023 contre 158 visites médicales réalisées en 2022
- “ 5,72 taux de fréquence en 2023 contre 14,4 en 2022

■ Engagements de l'axe économique :

- “ Améliorer en permanence la satisfaction de nos clients et fournir des produits et services conformes
- “ Ethique et charte de déontologie
- “ Partenariat fournisseurs

» Synthèse des réalisations :

- “ Suivi des indicateurs relatifs au certificat ISO 9001 V 2015
- “ Obtention du prix de SAFETY AWARD délivré en décembre 2023 par le Groupe TAQA récompensant les efforts faits par Fenie Brossette



V. Liste des communiqués de presse 2023

□ COMMUNIQUES DES RESULTATS

Toutes les publications qui concernent « COMMUNIQUES DES RESULTATS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/communiqués-des-resultats/>

Ci-joints les liens par rapport à chaque publication

■ Rapport financier annuel 2023

<https://www.feniebrossette.ma/communiqués-des-resultats/>

■ Indicateurs d'activité 4ème trimestre 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2024/03/FB-Indicateurs-dactivite%CC%81-4-e%CC%81me-trimestre-2023-BC-1.pdf>

■ Indicateurs d'activité 3ème trimestre 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/11/Indicateurs-dactivite%CC%81-3e%CC%81me-trimestre-2023.pdf>

■ Rapport Financier S1 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/09/RAPPORT-FINANCIER-S1-2023.pdf>

■ Indicateurs d'activité du 2ème trimestre et du 1er semestre 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/09/Indicateurs-dactivite-du-2eme-trimestre-et-1er-semester-2023.pdf>

■ Indicateurs d'activité 1er trimestre 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/06/COMMUNICATION-FINANCIERE-Indicateurs-activite%CC%81-1er-trimestre-2023.pdf>

□ ETATS FINANCIERS

Toutes les publications qui concernent « ETATS FINANCIERS » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/etats-financiers/>

■ ETATS FINANCIERS AU 31.12.2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/12/2023-ETATS-FINANCIERS-AU-30.12.2023.pdf>

■ ETATS FINANCIERS AU 30-06-2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/09/2023-ETATS-FINANCIERS-AU-30.06.2023.pdf>



□ CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Toutes les publications qui concernent « CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE » sont regroupées dans le lien ci-après :

<https://www.feniebrossette.ma/convocation-assemblee-generale/>

■ RESULTATS DES VOTES AGO DU 22 JUIN 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/09/RESULTAT-DES-VOTES-AGO-DU-22-JUIN-2023.pdf>

■ FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE AGO DU 22 JUIN 2023

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/05/POUVOIR-FENIE-BROSSETTE-AGO-et-AGE-JUIN-2023-EXERCICE-2022.pdf>

■ AVIS DE CONVOCATION AGO

<https://www.feniebrossette.ma/wp-content/uploads/2023/05/IMP.-CONVOCATION-AGO-22-JUIN-2023-AVIS-RECTIFICATIF.pdf>